



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2015
DE LA
POLICE GRAND-DUCALE**

1	INTRODUCTION	4
2	LES STATISTIQUES POLICIÈRES.....	5
2.1	La délinquance	5
2.1.1	Les types de délinquance	6
2.1.2	Les grandes catégories d'infractions	6
2.1.2.1	Les infractions contre les biens	7
2.1.2.2	Les infractions contre les personnes	11
2.1.2.3	Divers.....	14
2.1.3	Le taux d'élucidation	15
2.1.4	Les auteurs et les victimes.....	16
2.1.4.1	Les auteurs	16
2.1.4.2	Les victimes	17
2.1.5	La délinquance juvénile	18
2.1.6	La violence domestique	20
3	LES ACTIVITÉS POLICIÈRES	22
3.1	La police judiciaire.....	22
3.2	La police administrative	23
3.2.1	La prévention	23
3.2.2	Les comités de prévention	23
3.2.3	Le VISUPOL.....	23
3.2.4	Les opérations.....	23
3.2.4.1	Maintien de l'ordre	23
3.2.4.2	Les courses.....	24
3.2.4.3	Les visites officielles et réunions internationales	24
3.2.4.4	La police de la circulation	24
3.2.4.5	La spatialisation des accidents	26
3.2.5	Les missions de soutien.....	26
3.2.5.1	La Cour Grand-Ducale.....	26
3.2.5.2	La Chambre des Députés et les tribunaux	27
3.2.5.3	Le transport de détenus / de fonds	27
3.2.5.4	Les points sensibles	27
3.2.5.5	L'hélicoptère de police	27
3.2.5.6	Les maîtres-chiens.....	27
3.2.5.7	La police des étrangers	28
3.3	Bilan de la Présidence 2015 de la Police Grand-Ducale	28
3.3.1	Travaux préparatoires.....	28
3.3.2	Important dispositif pour les réunions au Luxembourg	28
3.3.3	Renfort lors de sommets à Bruxelles	29
3.3.4	Investissements dans l'équipement des policiers	29
3.3.5	Réunions sous présidence de la Police Grand-Ducale	29
4	LA COMMUNICATION.....	30
4.1	La presse	30
4.2	L'Internet et les médias sociaux.....	30
4.3	Les relations publiques.....	30
4.4	La communication interne	30
4.5	La production audiovisuelle	30
5	LA COOPÉRATION POLICIÈRE.....	31
5.1	L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice	31
5.1.1	EUROPOL.....	31
5.1.2	CEPOL	31
5.1.3	PNR.....	32
5.1.4	Stratégie de sécurité intérieure renouvelée pour l'Union européenne	32
5.1.5	Armes à feu.....	33
5.1.6	Terrorisme.....	33
5.1.6.1	Combattants terroristes étrangers	34
5.1.6.2	La lutte contre la radicalisation	34
5.1.6.3	Coopération avec les pays tiers.....	34
5.2	La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes.....	35
5.2.1	Les opérations pour le maintien de la paix	35
5.2.2	Les missions FRONTEX	35
5.2.3	Le traité Benelux / Hazeldonk.....	35
5.2.4	Le Traité de Prüm	36
5.2.5	Le Centre de coopération policière et douanière.....	37
5.2.6	Schengen	37

5.2.7	Europol.....	38
5.2.8	OIPC – Interpol	39
5.2.9	OPC – LUXCAR.....	40
5.3	Réunions et voyages à l'étranger.....	40
6	LES RESSOURCES HUMAINES	40
6.1	Le personnel à statut policier	40
6.1.1	Le cadre supérieur	40
6.1.2	Le cadre des inspecteurs	41
6.1.3	Le cadre des brigadiers	41
6.1.4	Le personnel à statut civil	42
6.2	Les effectifs de la Police au 01.01.2016	42
6.3	Les accidents de service.....	43
6.4	La formation	43
6.4.1	Le cadre supérieur	43
6.4.1.1	La formation de base	43
6.4.1.2	La formation continue	43
6.4.2	Les inspecteurs et les brigadiers	43
6.4.2.1	Les formations particulières dispensées par les centres nationaux	43
6.4.2.2	La formation continue	44
6.4.2.3	La formation de promotion.....	45
6.4.2.4	La formation spéciale.....	45
6.4.2.5	Les conférences / les séminaires	47
6.4.2.6	Activités de partenariat	47
6.4.2.7	Formation spéciale à l'étranger	47
6.5	Les activités sportives.....	47
7	L'INFORMATIQUE	48
8	LE BUDGET, LES ÉQUIPEMENTS ET LA LOGISTIQUE	48
8.1	L'évolution budgétaire 2011 – 2015	48
8.2	La ventilation du budget de la Police Grand-Ducale pour l'année 2015	49
8.3	Les équipements et la logistique	50
8.3.1	Le parc automobile	50
8.3.1.1	Intégration RENITA dans les véhicules de Police	50
8.3.1.2	Acquisitions et distribution de nouveaux équipements.....	50
8.3.2	Les immeubles	50
8.3.2.1	Projets réalisés	50
8.3.2.2	Projets en cours	51
8.3.2.3	Projets futurs.....	51

1 Introduction

2015 ne fut pas une année comme toutes les autres.

Les défis, certains annoncés d'autres surgissant à l'imprévu, ne manquaient pas.

La Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne était prévisible longtemps en avance. Les préparations ont commencé dès juin 2013 comme quoi la Police Grand-Ducale a pu affronter le deuxième semestre de l'année sereinement, tout en restant constamment sur ses gardes. Les forces de l'ordre étaient chargées de la surveillance générale du territoire, du service de circulation et de stationnement, de la fouille des lieux et véhicules, de la protection des lieux aux abords des infrastructures aéroportuaires, des sites de réunion et d'hébergement, des escortes de circulation, du maintien de l'ordre en cas de manifestation, de l'évaluation de la menace sur base du recueil de renseignements et d'un certain nombre d'autres missions.

Le dispositif de maintien de l'ordre n'a dû être déployé qu'à une seule occasion, lors de la réunion informelle des ministres de l'agriculture le 15 septembre.

La Police Grand-Ducale a encadré 37 réunions moyennant un dispositif de plus ou moins 200 fonctionnaires par événement. Plus de 20.000 heures supplémentaires ont été prestées au cours des six mois de Présidence.

Malheureusement, après les événements du vendredi 13 novembre à Paris, la menace terroriste a aussi eu son impact sur la gestion sécuritaire au Grand-Duché, notamment sur la protection des événements en relation avec la Présidence. De manière générale, la Police Grand-Ducale a multiplié ses patrouilles visibles, plus particulièrement lors d'événements à grande affluence et sur certains lieux stratégiques comme les gares ferroviaires et l'aéroport. Par ailleurs des enquêteurs du Service de la Police Judiciaire contribuent amplement à la recherche du renseignement et sont chargés le cas échéant de l'enquête judiciaire.

Ces dispositifs resteront en place pour 2016, en fonction du niveau d'alerte défini dans le cadre du « Plan Vigilnat ».

2015 s'inscrit dans les annales comme année du lancement officiel de la réforme de la Police Grand-Ducale. Les résultats des travaux antérieurs sur le « Leitbild » ainsi que les constats de l'audit externe commandité par le Gouvernement ont servi de base de travail à six groupes de travail se penchant sur les questions de police administrative, de police judiciaire, de formation, de ressources humaines, d'organisation territoriale et d'administration centrale. Bon nombre de propositions émanant de ces groupes ont désormais été présentées à l'autorité politique en vue de la rédaction d'un premier texte de loi qui pourra être soumis à la procédure parlementaire dans les délais prévus. Au sein du Corps, un large effort de communication interne a été déployé pour expliquer le processus, informer le personnel de l'avancement des travaux et ainsi parer à certaines craintes susceptibles de surgir lors de ce processus de changement majeur.

En dépit de tous ces défis extraordinaires, la Police Grand-Ducale a réussi à s'acquitter de ses missions quotidiennes au service de la sécurité publique et du citoyen. Au cours de l'année écoulée, elle a constaté 40.353 faits délinquants, ce qui représente une diminution de 6,35 % par rapport à 2014. A noter que le nombre de cambriolages (3.608) a régressé de 760 unités. D'autres améliorations significatives ont pu être constatées au niveau des rébellions et des extorsions alors que les affaires de stupéfiants sont en hausse (11,6%).

La Police Grand-Ducale a enquêté dans 5 affaires de meurtres et d'assassinats. Tous ces faits ont pu être résolus. Le taux d'élucidation général est passé de 43,3% à 45,0% par rapport à 2014.

2 Les statistiques policières

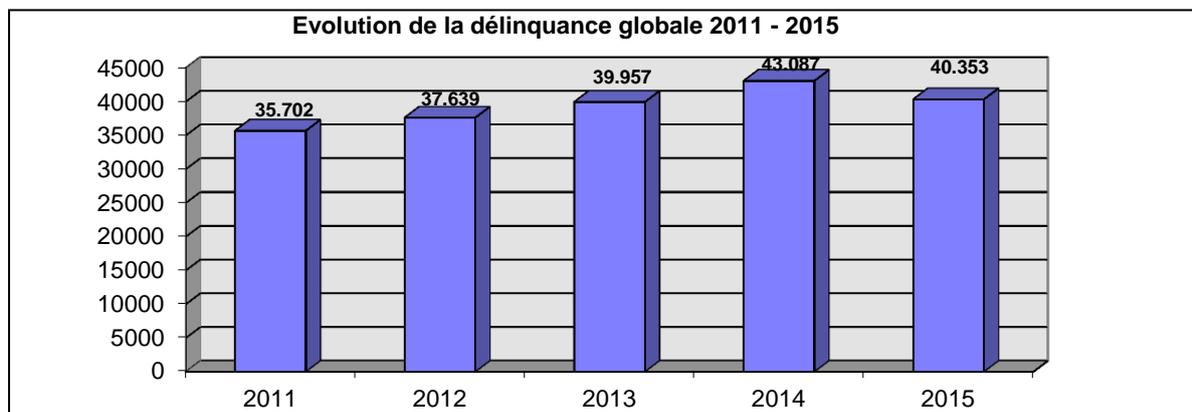
Analyse statistique de la délinquance

Les statistiques pour l'année 2015 comprennent les données de tous les services opérationnels de la Police et représentent l'activité policière dans les divers domaines de la délinquance.

Les chiffres en matière de circulation routière (délits de fuite, ivresse au volant et refus alcotest) ne figurent pas dans le chapitre « La délinquance ».

Les chiffres sont recueillis sur base des données constatées au 1^{er} février de l'année suivante.

2.1 La délinquance



LES GRANDES TENDANCES

L'évolution générale des affaires constatées par la Police Grand-Ducale se présente par une diminution par rapport à l'année 2014 et rejoint les chiffres de 2013:

- d'une part, 2.734 faits ont été enregistrés en moins, ce qui représente une diminution de 6,35% par rapport à l'année 2014;
- d'autre part, il faut noter que le taux de criminalité sur 100.000 habitants, qui était en progression permanente les années précédentes, connaît pour l'année 2015 une baisse de 671 faits pour 100.000 habitants par rapport à l'année 2014. On constate 7.839 faits sur 100.000 habitants en 2014 par rapport à 7.168 en 2015, ce qui représente une baisse de l'ordre de 8,56%.

Une analyse plus détaillée montre pourtant qu'il existe des variations considérables dans les domaines suivants :

Nous remarquons une hausse

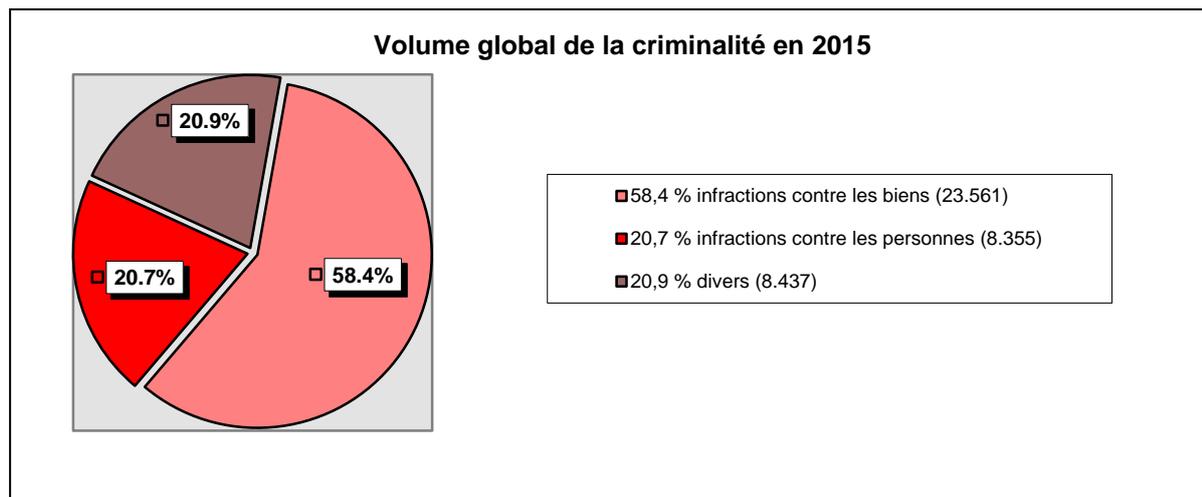
- des affaires de stupéfiants (+485 faits = +11,6 %)
- des vols avec violences avec armes (+25 faits = 41,7%)
- des armes prohibées (+38 faits = +15,4 %)
- des escroqueries, tromperies (+324 faits = +34,3 %)
- des délits financiers (+28 faits = +47,5 %)

Mais nous constatons d'autre part une baisse, notamment

- des cambriolages (-760 faits = -17,4%)
surtout dans les maisons habitées (-619 faits = 18,7 %)
- des vols de vélos (-54 faits = -30,0 %)
- des extorsions (-70 faits = -27,7 %)
- des rébellions (-28 faits = -26,2 %)
- des discriminations raciales (-14 faits = -32,6 %)

2.1.1 Les types de délinquance

Afin de permettre une meilleure analyse de la délinquance, la ventilation des affaires est effectuée suivant les grandes catégories des infractions suivantes.



Type d'infractions	2011	2012	2013	2014	2015
Infractions contre les biens	21.867	22.806	24.213	25.545	23.561
Infractions contre les personnes	7.216	8.138	8.233	8.935	8.355
Divers	6.619	6.695	7.511	8.607	8.437
Total:	35.702	37.639	39.957	43.087	40.353

La grande catégorie des « infractions contre les biens » avec 58,4% représente la majorité des affaires et elle dépasse largement les autres catégories enregistrées. Elle diminue en chiffre absolu avec 1.984 faits par rapport à 2014, soit -7,77%, mais en pourcentage par rapport aux autres infractions elle reste quasi au même niveau que 2014 (59,3%). Cette grande catégorie d'infractions représente en majeure partie les vols.

La catégorie des « infractions contre les personnes » avec 20,7% regroupe les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes. Le nombre d'infractions a considérablement diminué de 580 infractions, soit -6,49% par rapport à 2014.

La catégorie « divers » représentant 20,9% de la criminalité, regroupe toutes les infractions non répertoriées dans les deux grandes catégories énoncées ci-avant. Plus que la moitié (69,1%) de ces affaires sont des infractions constatées pour stupéfiants, cabaretage, tapages nocturnes et ivresse publique. Par rapport à 2014, la catégorie « divers » a connu une légère baisse de 170 faits, soit -1,98%. Toutefois les infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels qu'infractions contre l'environnement, chasse, pêche, contrôle des vivres, hébergement, travaux clandestins, etc. y sont aussi répertoriées.

2.1.2 Les grandes catégories d'infractions

Le tableau suivant montre l'évolution de la délinquance par grandes catégories d'infractions avec une subdivision en groupes de catégories. Les chiffres avec le détail de ces groupes de catégories, ainsi que leur composition, sont affichés aux pages suivantes.

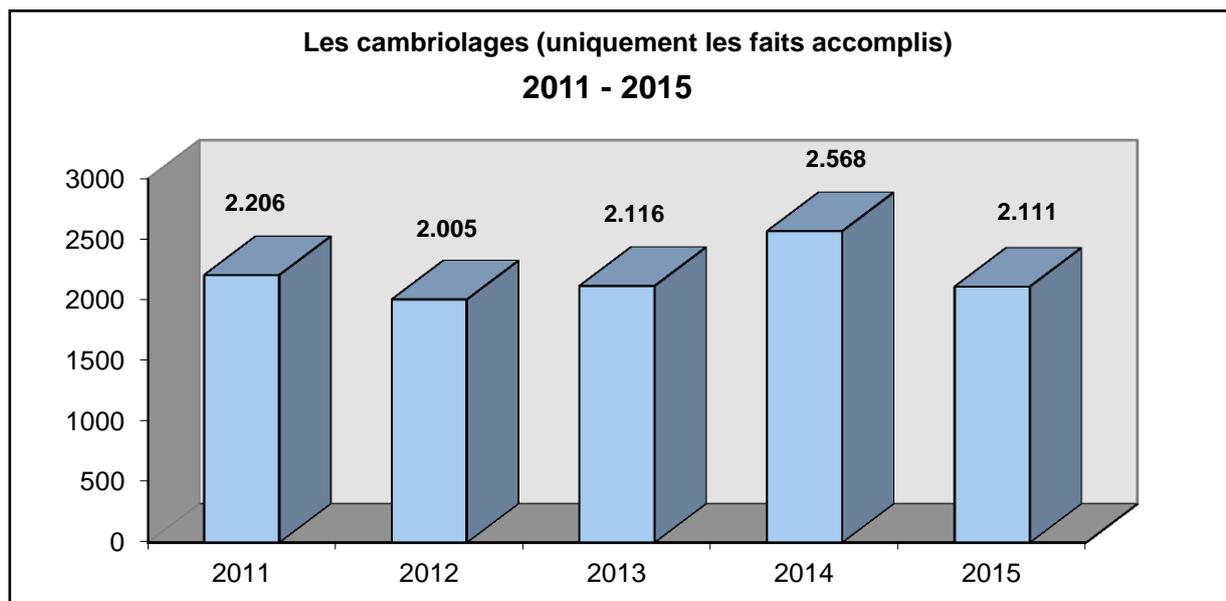
(Les valeurs maximales sont soulignées et en gras.)

Groupes de catégories (avec tentative)	2011	2012	2013	2014	2015
Infractions contre les biens	21.867	22.806	24.213	<u>25.545</u>	23.561
cambriolages	3.579	3.163	3.399	<u>4.368</u>	3.608
vols liés aux véhicules	2.041	2.111	2.392	<u>2.428</u>	2.182
autres vols	8.775	9.243	<u>10.334</u>	10.259	9.293
affaires de vandalisme	5.054	<u>5.290</u>	4.833	4.906	4.630
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité volés exclus)	239	215	225	252	<u>263</u>
autres infractions contre les biens	1.787	2.267	2.456	2.725	<u>3.051</u>
vols avec violences ¹	398	527	582	<u>615</u>	554
Infractions contre les personnes	7.216	8.138	8.233	<u>8.935</u>	8.355
violences envers les personnes	3.134	3.617	3.658	<u>4.070</u>	3.899
atteintes aux mœurs	284	322	316	<u>362</u>	288
menaces	1.473	1.557	1.598	<u>1.677</u>	1.595
diffamations/calomnies/injures	1.434	1.694	1.704	<u>1.812</u>	1.714
discriminations raciales	40	30	29	<u>43</u>	29
protection de la vie privée (incommoder par téléphone)	441	522	538	<u>556</u>	485
autres infractions contre les personnes	410	396	390	<u>415</u>	345
Divers	6.619	6.695	7.511	<u>8.607</u>	8.437
affaires de stupéfiants	2.941	2.583	3.222	4.190	<u>4.675</u>
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	269	335	363	472	<u>510</u>
délits contre l'environnement	202	186	206	214	<u>237</u>
ivresse publique	441	554	584	<u>590</u>	569
autres infractions	2.766	3.037	3.136	<u>3.141</u>	2.446
Grand Total:	35.702	37.639	39.957	<u>43.087</u>	40.353

2.1.2.1 Les infractions contre les biens

Les infractions contre les biens en 2015 affichent une diminution de -7,77%. Cette catégorie représente 58,4 % de toutes les infractions. Il est à noter que 12,9% (3.056 faits) des infractions contre les biens sont des tentatives.

Les infractions contre les biens représentent notamment :



¹ Dans les vols avec violences sont en outre inclus 20 vols de véhicule avec violences qui sont également énumérés sous vols liés aux véhicules. Mais les chiffres totaux ne reprennent ces infractions qu'une seule fois. Ceci est valable pour tous les tableaux affichant les vols avec violences.

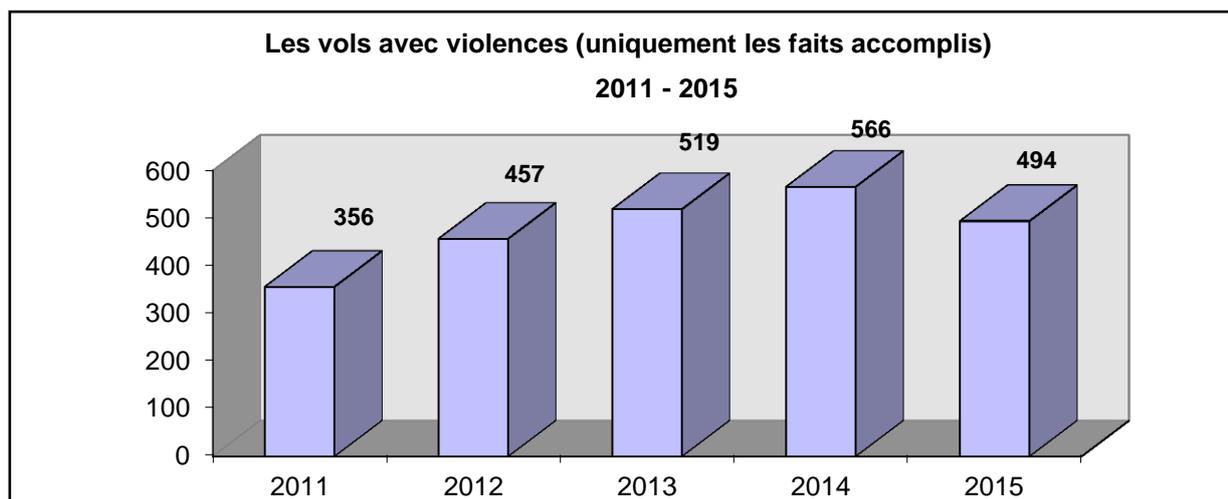
Le tableau des cambriolages accomplis montre une baisse considérable de 457 faits en 2015 par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à -17,8%. Il s'agit de vols commis par effraction, escalade ou à l'aide de fausses clés dans les maisons. (Le graphique ci-devant affiche uniquement les faits accomplis, sans les tentatives.)

Voici le détail des cambriolages (avec tentatives).

Groupes de catégories	affaires en 2015			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Cambriolages	3.608	<u>2.111</u>	1.497	8,9 %
cambriolages dans maisons habitées	2.696	1.554	1.142	6,7 %
cambriolages dans maisons non-habitées	912	557	355	2,3 %

Considérant les cambriolages avec tentatives incluses, nous notons **une baisse de 760 faits (-17,4%) par rapport à l'année précédente** (3.608 en 2015 et 4.368 en 2014). **Les cambriolages dans les maisons habitées ont diminué de 619 faits, équivalant à -18,67%, par rapport à l'année précédente** et les cambriolages dans les maisons non habitées ont baissé de 141 faits équivalant à -13,39%. **Plus d'un tiers (41,5%) des cambriolages en 2015 étaient des tentatives.**

Les 5 communes avec le plus grand nombre de cambriolages sont : Luxembourg (1167 = 32,34%), Esch-sur-Alzette (222 = 6,15%), Differdange (116 = 3,22%), Hesperange (104 = 2,88%), Bettembourg (100 = 2,77%).



Par rapport à l'année 2014, une baisse de 72 affaires, soit -12,72%, peut être constatée. Le graphique représente seulement les faits accomplis. L'évolution depuis 2011 montre un accroissement permanent avec un pic en 2014, pour retomber en 2015 sur un nombre de faits presque équivalent à la moyenne des faits des années 2012 et 2013.

Cette catégorie d'infractions comprend tous les vols avec violences, que ces violences soient exercées avec ou sans armes. Y sont également inclus les holdups, affaires pour lesquelles la victime visée par les auteurs de l'infraction était une personne morale, tels que les instituts bancaires, transporteurs de fonds, bijouteries, stations d'essence, etc.

Le tableau ci-dessous affiche la répartition des vols avec violences avec ou sans armes.

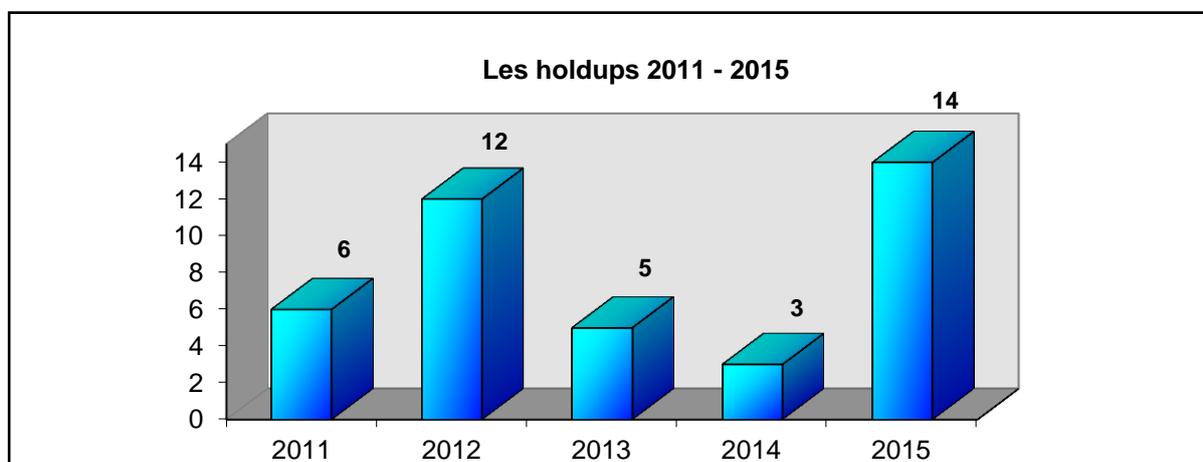
Groupes de catégories	affaires en 2015			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Vols avec violences	554	494	60	1,4 %
vols avec violences sans armes	469	424	45	1,2 %
vols avec violences avec armes	85	70	15	0,2 %

Dans les vols avec violences sont aussi inclus 20 vols de véhicules avec violences.

Notons que par rapport à 2014:

- les vols avec violences sans armes affichent une légère baisse de 86 faits, ce qui équivaut à une diminution de -15,5% par rapport à 2014 (469 en 2015 et 555 en 2014 [avec tentatives])
- les vols avec violences avec armes affichent une hausse de 25 faits, ce qui équivaut à 41,67% comparé avec l'année 2014 (85 en 2015 et 60 en 2014 [avec tentatives]).

L'évolution des holdups (attaques à main armée) contre des **instituts bancaires, des transporteurs de fonds et des commerces** est représentée dans le tableau suivant (seulement les faits accomplis):



Depuis 2005 inclus, aucun holdup accompli n'a été enregistré contre des instituts bancaires ou des transporteurs de fonds, mais **pour l'année 2015 nous notons 2 holdups accomplis sur un bureau de poste.**

Les holdups sur les commerces (librairies, magasins d'alimentation/self-service, bijouteries...) et les stations d'essence ont notablement augmenté par rapport à l'année 2014.

Notons dans ce contexte que les cibles sont les :

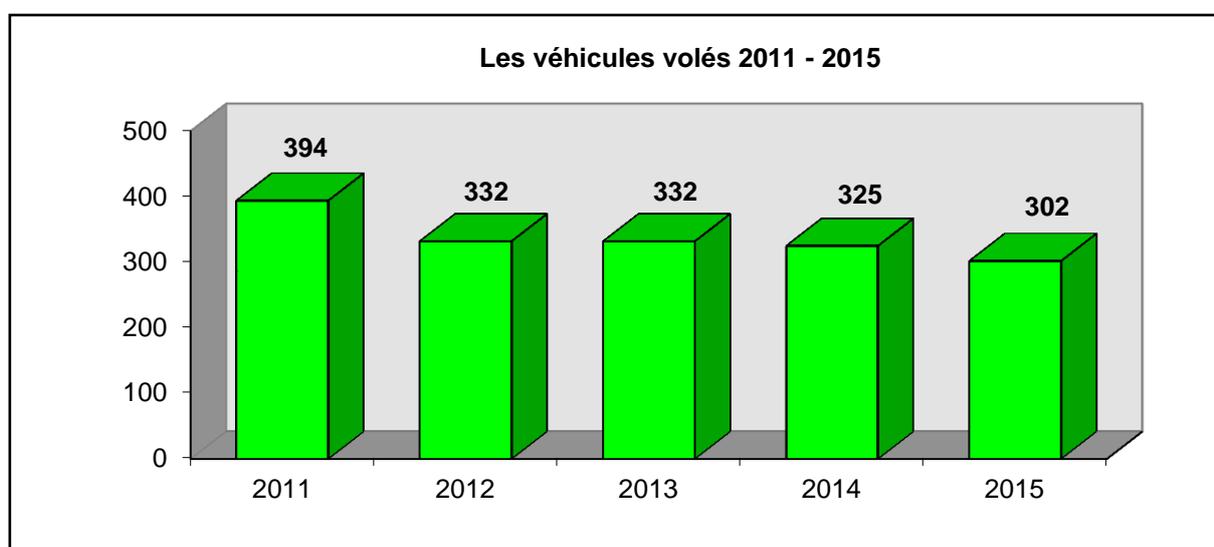
- stations d'essence (3 en 2015, 1 en 2014, 1 en 2013, 4 en 2012, et 3 en 2011)
- commerces et établissements (9 en 2015, 2 en 2014, 4 en 2013, 8 en 2012, et 3 en 2011) (uniquement les faits accomplis).

Les vols liés aux véhicules

Les vols dans les véhicules et les vols d'accessoires de véhicules représentent avec **77,7%** la plus grande part de cette catégorie. **Les vols liés aux véhicules affichent une diminution de 246 faits par rapport à 2014, soit de -10,13%** (2.182 en 2015 et 2.428 en 2014 [avec tentatives]).

Groupes de catégories	affaires en 2015			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Vols liés aux véhicules	2.182	1.779	403	5,4 %
vols de véhicules	340	302	38	0,8 %
vols de véhicules avec violences et menaces	14	14	0	0,0 %
vols de véhicules avec violences et armes	6	3	3	0,0 %
vols dans véhicules ou d'accessoires	1.696	1.336	360	4,2 %
vols de vélos	126	124	2	0,3 %

Le graphique ci-dessous affiche le nombre de véhicules volés (tentatives non incluses).



La coopération policière internationale, dont notamment le Système d'Information SCHENGEN, et le progrès technique des systèmes de protection du type «système antivol » ont permis d'endiguer ce fléau.

Depuis 2009 on constate une stagnation dans ce domaine avec une légère pointe en 2011. Après 2011 le nombre de faits diminue légèrement d'année en année. Notons que 11 véhicules ont été volés sous menaces d'armes ou de violences selon les méthodes détaillées ci-après : On enregistre en 2015 9 **Car-Jacking** (7 en 2014, 5 en 2013, 6 en 2012, et 4 en 2011) (véhicules volés sur la voie/lieu public ou même terrain privé) et 2 **Home-Jacking** (0 en 2014, 1 en 2013, 0 en 2012, et 0 en 2011) (après intrusion dans une habitation).

Pour les **Vols Garage**, on constate 8 **véhicules volés**, en 2015 (10 en 2014, 9 en 2013, 6 en 2012, et 19 en 2011). Dans ces cas les auteurs ne font pas usage d'armes, de violences ou de menaces, mais ils volent les clés du véhicule après intrusion dans une habitation pour s'emparer du véhicule.

En 2015, presque la moitié de tous les véhicules (44,7% de 302) ont été volés dans le canton de Luxembourg et un tiers (33,3%) dans le canton d'Esch-sur-Alzette.

Les 5 communes avec le plus grand nombre de vols sont : Luxembourg (114 = 37,75%), Esch-sur-Alzette (22 = 7,28%), Pétange (18 = 5,96%), Dudelange (14 = 4,64%) et Differdange (11 = 3,64%).

Les 5 marques de véhicules les plus volées sont BMW, Renault, Toyota, Peugeot et Volkswagen.

146 véhicules, soit 48,3% des voitures volées en 2015 ont été retrouvés, dont 61,6% au Grand-Duché, 20,5% en France, 11,0% en Belgique et 6,9% dans d'autres pays.

Un grand nombre de véhicules (44,5 %) est retrouvé endéans les 3 jours et 34,9 % endéans quatre jours et un mois.

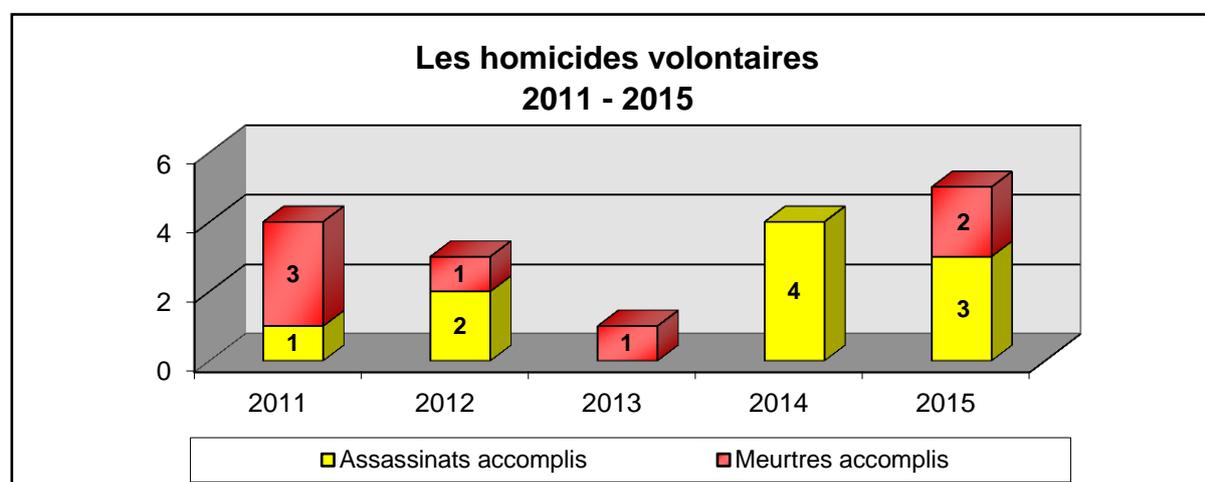
Autres infractions contre les biens / propriétés

Groupes de catégories (avec tentatives)	2011	2012	2013	2014	2015
Autres vols	8.775	9.243	10.334	10.259	9.293
vols domestiques	257	208	227	195	204
vols à l'étalage	1.057	1.180	1.271	1.189	1.149
vols à la tire	894	837	843	693	520
vols simples	6.106	6.549	7.255	7.302	6.598
recels	64	77	106	102	100
autres (vols à fausses clefs etc.)	397	392	632	778	722
Affaires de vandalisme	5.054	5.290	4.833	4.906	4.630
dégradations	3.691	3.938	3.672	3.722	3.463
destructions	747	722	605	744	646
incendies	118	108	105	110	107
graffitis	281	304	251	160	202
violations de sépulture	4	6	8	7	2
autres affaires de vandalisme	213	212	192	163	210
Contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	239	215	225	252	263
fausse monnaie	64	30	28	63	58
contrefaçons ou falsifications de chèques, cartes de crédit, actions etc.	24	32	29	28	23
faux en écriture	32	44	46	35	38
autres contrefaçons ou falsifications	119	109	122	126	144
Autres infractions contre les biens	1.787	2.267	2.456	2.725	3.051
abus de confiance	258	240	309	209	240
grivèleries (taxi, essence, etc.)	1.115	1.519	1.385	1.231	1.238
escroqueries/tromperies	249	383	527	944	1.268
détournements	5	7	14	7	10
extorsions	63	74	158	253	183
chèques sans provision	1	0	1	0	1
usage de chèques ou cartes de crédits volés	29	14	11	12	9
délits financiers	64	26	42	59	87
autres	3	4	9	10	15

2.1.2.2 Les infractions contre les personnes

Le taux de pourcentage des infractions contre les personnes (8.355), qui regroupent les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes, représente **20,7%** de toutes les infractions (40.353). Par rapport à 2014, on constate une baisse **considérable de 6,49%**.

Les infractions contre les personnes représentent notamment :

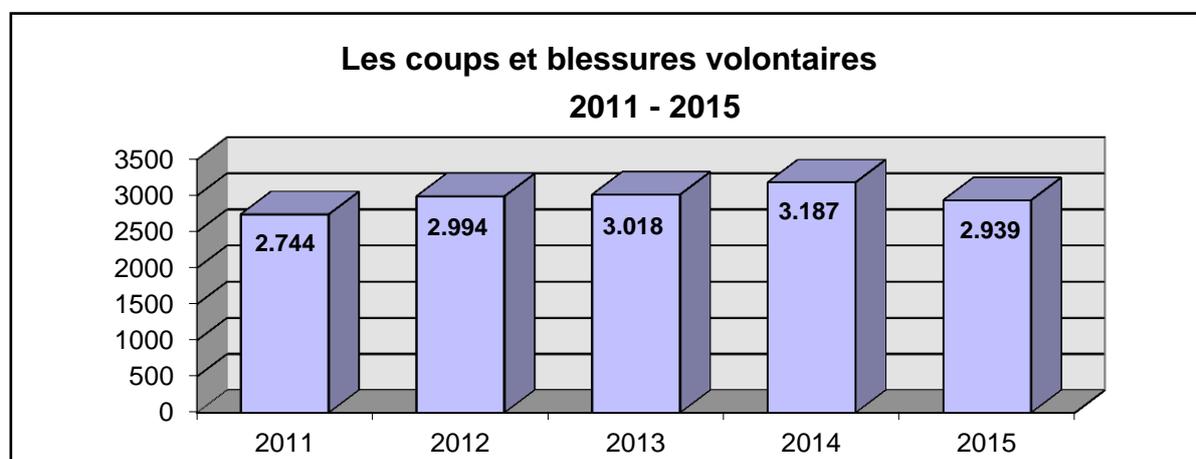


Le graphique précédent affiche les homicides volontaires qui se composent d'assassinats et de meurtres (uniquement les faits accomplis). Pour 2015, nous notons 3 assassinats et 2 meurtres. Il faut cependant remarquer que pour cette catégorie, le nombre de tentatives est en général assez élevé (65 tentatives en 2015).

Ci-dessous les homicides volontaires et les tentatives enregistrées depuis 2011:

2011	→ 1 assassinat et 3 meurtres	(82 tentatives)
2012	→ 2 assassinats et 1 meurtre	(110 tentatives)
2013	→ 0 assassinats et 1 meurtre	(84 tentatives)
2014	→ 4 assassinats et 0 meurtre	(84 tentatives)
2015	→ 3 assassinats et 2 meurtres	(65 tentatives)

Groupes de catégories	affaires en 2015			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Homicides volontaires	70	5	65	0,2 %
assassinats	8	<u>3</u>	5	0,0 %
meurtres	62	<u>2</u>	60	0,2 %



Les coups et blessures volontaires étaient en augmentation permanente jusqu'à l'année 2014. Pour l'année 2015 la tendance est en **baisse pour un total de 248 affaires**, soit **-7,8%** (3.187 en 2014).

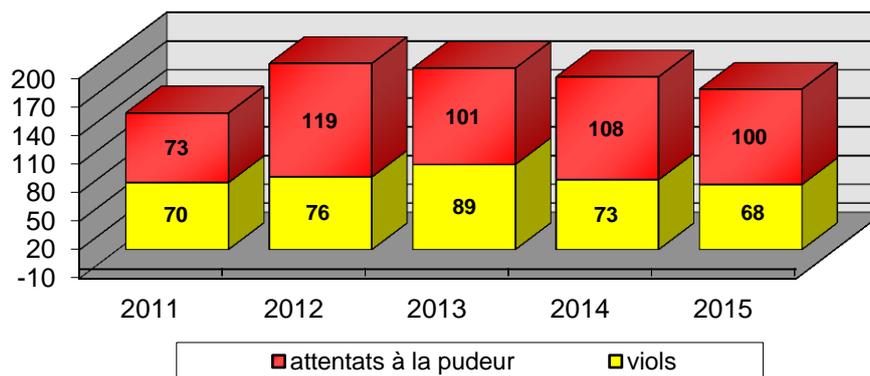
Ci-dessous le détail des coups et blessures volontaires constatés en 2015:

Groupes de catégories	affaires en 2015			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Coups et blessures volontaires	2.939	2.939	0	7,3%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	608	608	0	1,5%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	2.331	2.331	0	5,8%

Le détail des autres affaires de violences envers les personnes se présente de la manière suivante :

Groupes de catégories	affaires en 2015			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Autres violences envers les personnes	890	888	2	2,2%
autres homicides (non qualifiés assassinat ou meurtre)	24	24	0	0,1%
coups et blessures involontaires	808	808	0	2,0%
prises d'otages	5	5	0	0,0%
enlèvements	13	11	2	0,0%
séquestrations	40	40	0	0,1%

Les viols et attentats à la pudeur 2011 - 2015



Les viols et les attentats à la pudeur sont en légère diminution depuis l'année 2012. En 2015 on constate une légère baisse des viols de 5 affaires (-6,85%) et cette légère diminution se constate aussi pour 8 affaires (-7,4%) des attentats à la pudeur par rapport à 2014.

Groupes de catégories	2011	2012	2013	2014	2015
Atteintes aux mœurs	284	322	316	362	288
viols	70	76	89	73	68
attentats à la pudeur	73	119	101	108	100
outrages publics aux bonnes mœurs	49	57	38	62	66
proxénétisme	7	7	17	10	9
racolage de personnes (provoquer à la débauche)	13	6	6	5	3
infractions contre règl. communal Ville Luxbg (tenue indécente/prostitution)	54	38	42	71	25
autres	18	19	23	33	17

En 2015, 25 infractions contre le règlement communal de la Ville de Luxembourg (tenue indécente/prostitution) ont été constatées et 3 infractions pour racolage de personnes.

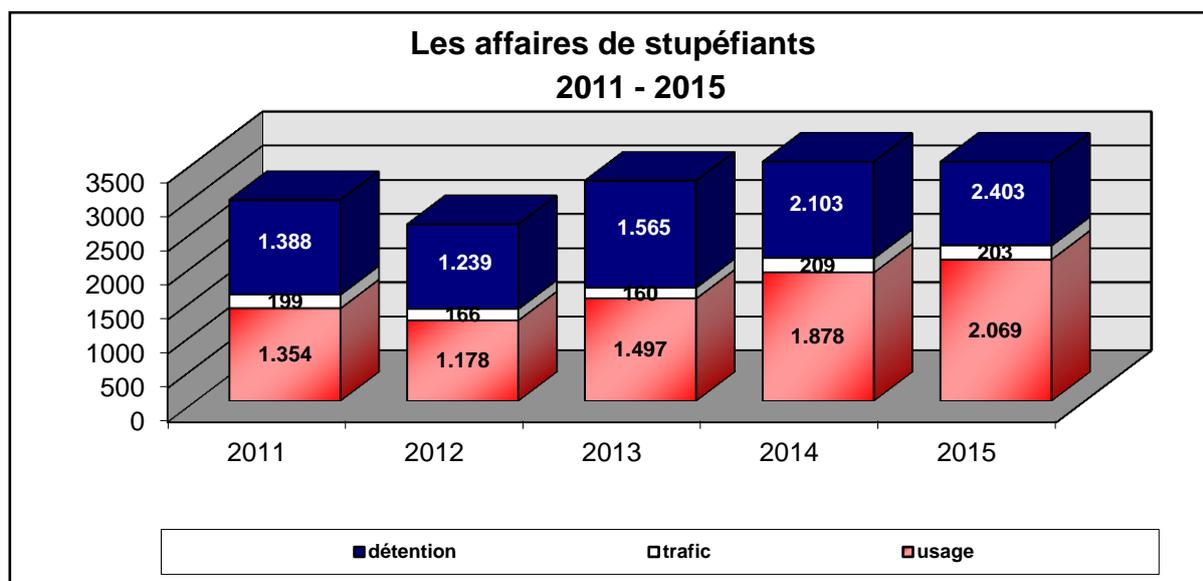
Autres infractions contre les personnes

Groupes de catégories	2011	2012	2013	2014	2015
Autres infractions contre les personnes	3.798	4.199	4.259	4.503	4.168
rébellions	100	99	94	107	79
outrages à agents	217	216	207	237	202
menaces	1.473	1.557	1.598	1.677	1.595
diffamations/calomnies/injures	1.434	1.694	1.704	1.812	1.714
discrimination raciale	40	30	29	43	29
non-assistance de personnes en danger	31	21	32	26	16
obligation alimentaire	30	18	27	17	23
protection de la vie privée (incommoder par téléphone...)	441	522	538	556	485
autres	32	42	30	28	25

Ces « autres infractions contre les personnes » affichent un seuil élevé. Pourtant on note pour l'année 2015 une baisse de 335 infractions, soit une diminution de -7,4% par rapport à 2014. Toutefois, par rapport à 2011 on constate une hausse de 9,7%.

2.1.2.3 Divers

Cet ensemble se compose d'affaires de stupéfiants, d'infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et d'autres infractions non regroupées dans les grandes catégories d'infractions « infractions contre les personnes » et « infractions contre les biens ».



Pour l'année 2015 on constate une **croissance considérable (485 infractions)** par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à **11,58%**. Mais soulignons aussi que des variations plus ou moins fortes peuvent se manifester par le nombre des contrôles et une plus grande orientation des recherches sur l'un ou l'autre phénomène. Les affaires de stupéfiants reprennent l'usage, la détention et le trafic de stupéfiants. **En matière des stupéfiants la Police Grand-Ducale a fait des efforts considérables depuis 2009 pour lutter contre ce fléau et a procédé à de multiples arrestations.**

Groupes de catégories	2011	2012	2013	2014	2015
Affaires de stupéfiants	2.941	2.583	3.222	4.190	4.675
stupéfiants – détention	1.388	1.239	1.565	2.103	2.403
stupéfiants – trafic	199	166	160	209	203
stupéfiants – usage	1.354	1.178	1.497	1.878	2.069

Police des étrangers

Groupes de catégories	2011	2012	2013	2014	2015
Infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	269	335	363	472	510
passeurs	0	0	2	3	2
expulsions	153	175	186	171	218
police des étrangers	116	160	175	298	290

Autres infractions de toutes sortes

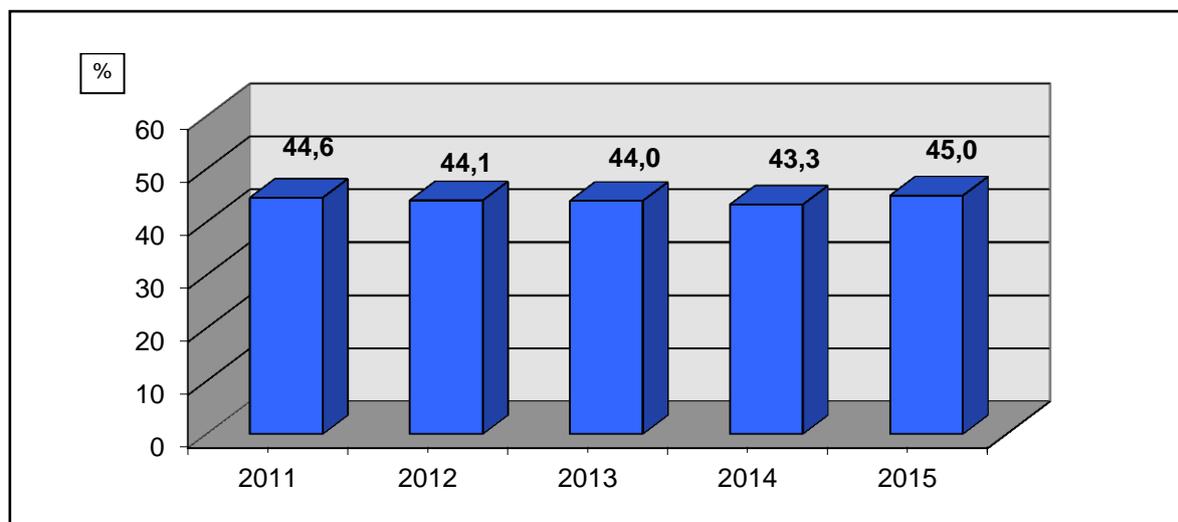
Groupes de catégories (avec tentatives)	2011	2012	2013	2014	2015
armes prohibées	304	260	244	246	284
cabaretage	465	382	443	371	267
droit de visite	186	315	269	257	243
ivresse publique	441	554	584	590	569
tapages nocturnes / bruits gênants	340	394	429	424	322
délits contre l'environnement	202	186	206	214	237
Autres infractions	1.471	1.686	1.751	1.843	1.330

Sous la rubrique « autres infractions » tombent notamment des infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que l'environnement, la chasse, la pêche, le contrôle des

vivres, l'hébergement, le cabaretage, l'ivresse publique, le tapage nocturne ainsi que toute autre délinquance qui ne peut ni être regroupée dans « infractions contre les personnes » ni dans « infractions contre les biens ».

2.1.3 Le taux d'élucidation

Le tableau ci-dessous représente le taux d'élucidation des affaires depuis 2011 :



Pour l'année 2015, nous enregistrons un taux d'élucidation de 45,0%, ce qui correspond à une légère augmentation de 1,7% par rapport à l'année 2014. Notons cependant qu'une affaire est considérée élucidée si au moins une personne a été identifiée ou soupçonnée pour l'infraction.

Rappelons qu'en 2001 le taux d'élucidation était seulement de 32,9 %.

En 2001, la Police était confrontée à 22.646 affaires alors qu'en 2015 ce chiffre atteint 40.353.

Une analyse détaillée du taux d'élucidation pour les trois types de délinquances se présente comme suit :

Groupe de catégories	constatées 2014		élucidées 2014		constatées 2015		élucidées 2015	
	total		total	%	total	total	%	
Infractions contre les biens	25.545		4.576	17,9%	23.561	4.470	19,0%	
cambriolages	4.368		273	6,3%	3.608	202	5,6%	
vols liés aux véhicules	2.428		116	4,8%	2.182	117	5,4%	
autres vols	10.259		1.956	19,1%	9.293	1.878	20,2%	
affaires de vandalisme	4.906		910	18,5%	4.630	860	18,6%	
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	252		151	59,9%	263	151	57,4%	
autres infractions contre les biens	2.725		1.000	36,7%	3.051	1.100	36,1%	
vols avec violences	615		171	28,0%	554	167	30,7%	
Infractions contre les personnes	8.935		5.983	67,0%	8.355	5.685	68,0%	
violences envers les personnes	4.070		2.501	61,4%	3.899	2.511	64,4%	
atteintes aux mœurs	362		284	78,5%	288	206	71,5%	
autres infractions contre les personnes	4.503		3.198	71,0%	4.168	2.968	71,2%	
Divers	8.607		8.118	94,3%	8.437	7.999	94,8%	
affaires de stupéfiants	4.190		4.128	98,5%	4.675	4.601	98,4%	
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	472		460	97,5%	510	502	98,4%	
autres infractions	3.945		3.530	89,5%	3.252	2.896	89,1%	
Grand Total:	43.087		18.677	43,3%	40.353	18.154	45,0%	

Cette année-ci, le taux d'élucidation des infractions contre les biens a légèrement augmenté de 1,1 points (19,0% en 2015 et 17,9% en 2014). On constate également une hausse légère du taux d'élucidation des infractions contre les personnes (68,0% en 2015 et 67,0% en 2014) et cette tendance se voit également pour le taux d'élucidation des infractions sous « Divers », qui a légèrement augmenté de 0,5 points (94,8% en 2015 et 94,3% en 2014).

2.1.4 Les auteurs et les victimes

2.1.4.1 Les auteurs

Pour l'analyse des auteurs, nous ne prenons en considération que les personnes identifiées et inculpées pour une des infractions constatées.

Groupes de catégories	Auteurs Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	5.609	3.711	1.067	4.778	85,2%	650	181	831	14,8%
cambriolages	272	188	15	203	74,6%	66	3	69	25,4%
vols liés aux véhicules	122	97	10	107	87,7%	14	1	15	12,3%
autres vols	2.153	1.298	476	1.774	82,4%	288	91	379	17,6%
affaires de vandalisme	1.437	961	264	1.225	85,2%	185	27	212	14,8%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	197	136	39	175	88,8%	2	20	22	11,2%
autres infractions contre les biens	1.167	865	230	1.095	93,8%	36	36	72	6,2%
vols avec violences*	267	172	33	205	76,8%	59	3	62	23,2%
Infractions contre les personnes	12.224	8.207	3.240	11.447	93,6%	535	242	777	6,4%
violences envers les personnes	6.012	4.053	1.590	5.643	93,9%	268	101	369	6,1%
atteintes aux mœurs	269	191	56	247	91,8%	15	7	22	8,2%
autres infractions contre les personnes	5.943	3.963	1.594	5.557	93,5%	252	134	386	6,5%
Divers	10.603	7.965	1.870	9.835	92,8%	616	152	768	7,2%
affaires drogues	6.264	4.970	791	5.761	92,0%	428	75	503	8,0%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	656	497	96	593	90,4%	41	22	63	9,6%
autres infractions	3.683	2.498	983	3.481	94,5%	147	55	202	5,5%
Grand Total :	28.436	19.883	6.177	26.060	91,6%	1.801	575	2.376	8,4%
		76,3%	23,7%	100%		75,8%	24,2%	100%	

Groupes de catégories	Auteurs Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	5.609	1.615	222	1.837	32,8%	1.947	1.527	3.474	61,9%	298	5,3%
cambriolages	272	70	9	79	29,0%	93	85	178	65,4%	15	5,5%
vols liés aux véhicules	122	37	16	53	43,4%	36	31	67	54,9%	2	1,6%
autres vols	2.153	580	75	655	30,4%	814	623	1.437	66,7%	61	2,8%
affaires de vandalisme	1.437	593	43	636	44,3%	611	173	784	54,6%	17	1,2%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	197	25	7	32	16,2%	59	95	154	78,2%	11	5,6%
autres infractions contre les biens	1.167	234	59	293	25,1%	242	458	700	60,0%	174	14,9%
vols avec violences*	267	77	13	90	33,7%	95	64	159	59,6%	18	6,7%
Infractions contre les personnes	12.224	4.736	235	4.971	40,7%	5.811	1.323	7.134	58,4%	119	1,0%
violences envers les personnes	6.012	2.318	95	2.413	40,1%	2.852	685	3.537	58,8%	62	1,0%
atteintes aux mœurs	269	95	6	101	37,5%	112	47	159	59,1%	9	3,3%
autres infractions contre les personnes	5.943	2.323	134	2.457	41,3%	2.847	591	3.438	57,8%	48	0,8%
Divers	10.603	3.613	547	4.160	39,2%	3.604	2.632	6.236	58,8%	207	2,0%
affaires drogues	6.264	2.416	466	2.882	46,0%	1.901	1.366	3.267	52,2%	115	1,8%
infr. contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	656	24	2	26	4,0%	123	479	602	91,8%	28	4,3%
autres infractions	3.683	1.173	79	1.252	34,0%	1.580	787	2.367	64,3%	64	1,7%
Grand Total :	28.436	9.964	1.004	10.968	38,6%	11.362	5.482	16.844	59,2%	624	2,2%
		90,8%	9,2%	100%		67,5%	32,5%	100%			

*Dans les vols avec violences sont aussi compris 6 inculpés pour vols de véhicules avec violences. Ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.1.4.2 Les victimes

Groupes de catégories	Victimes Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	Total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	19.567	10.615	7.928	18.543	94,8%	590	434	1.024	5,2%
cambriolages	3.217	1.835	1.351	3.186	99,0%	18	13	31	1,0%
vols liés aux véhicules	2.079	1.321	714	2.035	97,9%	31	13	44	2,1%
autres vols	7.745	3.603	3.406	7.009	90,5%	389	347	736	9,5%
affaires de vandalisme	3.904	2.393	1.441	3.834	98,2%	35	35	70	1,8%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	113	58	55	113	100%	0	0	0	0,0%
autres infractions contre les biens	1.901	1.063	771	1.834	96,5%	55	12	67	3,5%
vols avec violences *	628	353	199	552	87,9%	62	14	76	12,1%
Infractions contre les personnes	12.040	5.777	4.988	10.765	89,4%	673	602	1.275	10,6%
violences envers les personnes	6.155	3.042	2.366	5.408	87,9%	430	317	747	12,1%
atteintes aux mœurs	299	53	158	211	70,6%	21	67	88	29,4%
autres infractions contre les personnes	5.586	2.682	2.464	5.146	92,1%	222	218	440	7,9%
Divers	1.604	843	630	1.473	91,8%	77	54	131	8,2%
affaires drogues	209	107	77	184	88,0%	19	6	25	12,0%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	16	11	4	15	93,8%	1	0	1	6,3%
autres infractions	1.379	725	549	1.274	92,4%	57	48	105	7,6%
Grand Total:	33.211	17.235	13.546	30.781	92,7%	1.340	1.090	2.430	7,3%
		56,0%	44,0%	100%		55,1%	44,9%	100%	

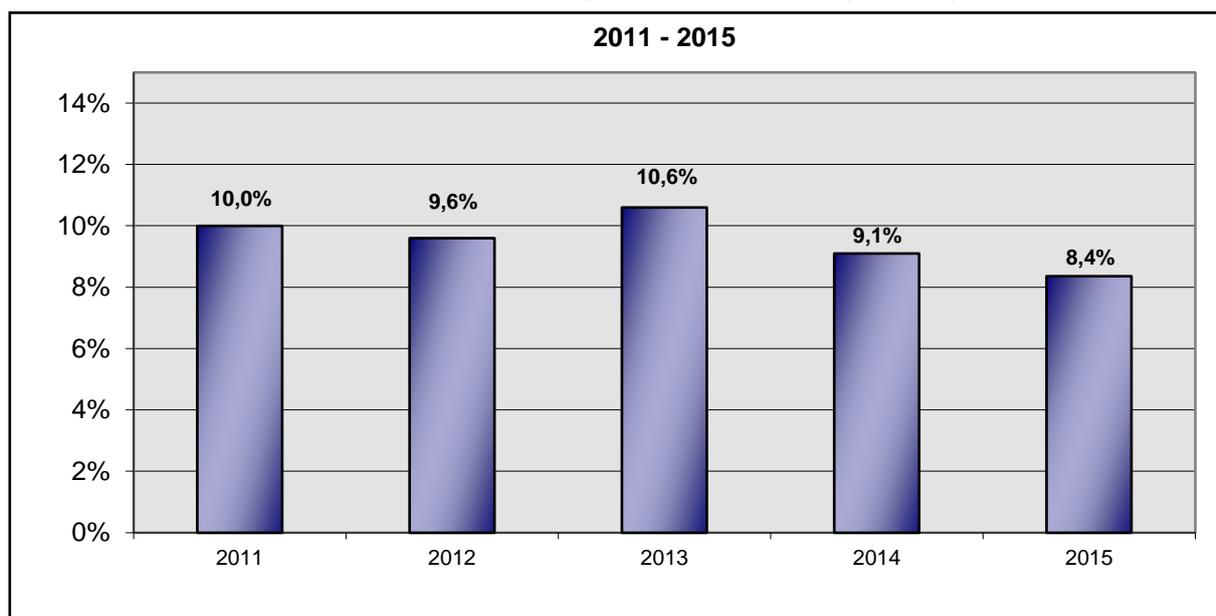
Groupes de catégories	Victimes Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	19.567	9.985	128	10.113	51,7%	7.551	1.858	9.409	48,1%	45	0,2%
cambriolages	3.217	1.842	8	1.850	57,5%	1.255	106	1.361	42,3%	6	0,2%
vols liés aux véhicules	2.079	895	9	904	43,5%	849	318	1.167	56,1%	8	0,4%
autres vols	7.745	3.793	61	3.854	49,8%	2.928	949	3.877	50,1%	14	0,2%
affaires de vandalisme	3.904	2.055	25	2.080	53,3%	1.545	273	1.818	46,6%	6	0,2%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	113	53	3	56	49,6%	41	15	56	49,6%	1	0,9%
autres infractions contre les biens	1.901	1.091	11	1.102	58,0%	675	119	794	41,8%	5	0,3%
vols avec violences *	628	260	11	271	43,2%	269	83	352	56,1%	5	0,8%
Infractions contre les personnes	12.040	5.353	137	5.490	45,6%	5.393	1.105	6.498	54,0%	52	0,4%
violences envers les personnes	6.155	2.615	80	2.695	43,8%	2.774	653	3.427	55,7%	33	0,5%
atteintes aux mœurs	299	161	3	164	54,8%	92	40	132	44,1%	3	1,0%
autres infractions contre les personnes	5.586	2.577	54	2.631	47,1%	2.527	412	2.939	52,6%	16	0,3%
Divers	1.604	821	11	832	51,9%	641	125	766	47,8%	6	0,4%
affaires drogues	209	106	1	107	51,2%	71	30	101	48,3%	1	0,5%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	16	3	0	3	18,8%	8	5	13	81,3%	0	0,0%
autres infractions	1.379	712	10	722	52,4%	562	90	652	47,3%	5	0,3%
Grand Total:	33.211	16.159	276	16.435	49,5%	13.585	3.088	16.673	50,2%	103	0,3%
		98,3%	1,7%	100%		81,5%	18,5%	100%			

*Dans les vols avec violences sont aussi compris 20 victimes de vols de véhicules avec violences. Ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.1.5 La délinquance juvénile

Le chapitre suivant est entièrement consacré à l'analyse de la délinquance juvénile.

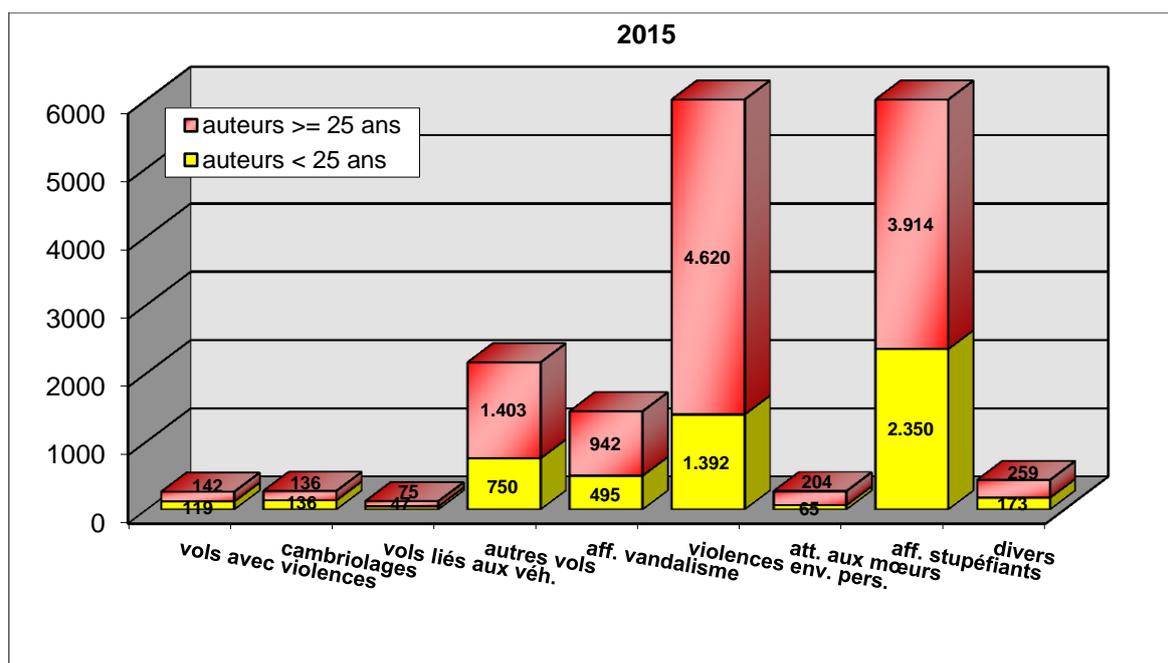
L'évolution de la délinquance des mineurs (<18 ans)



Le graphique ci-dessus montre le taux de pourcentage des auteurs mineurs (<18 ans) par rapport à tous les auteurs. Nous constatons un taux quasi stable depuis 2011. En 2015, ce taux a continué tout de même sur sa tendance vers le bas en s'écartant de -0,7% par rapport à l'année précédente. En 2015, 2.376 auteurs sur un total de 28.436 personnes étaient des auteurs mineurs, ce qui équivaut à 8,4%.

La délinquance juvénile par catégories d'infractions

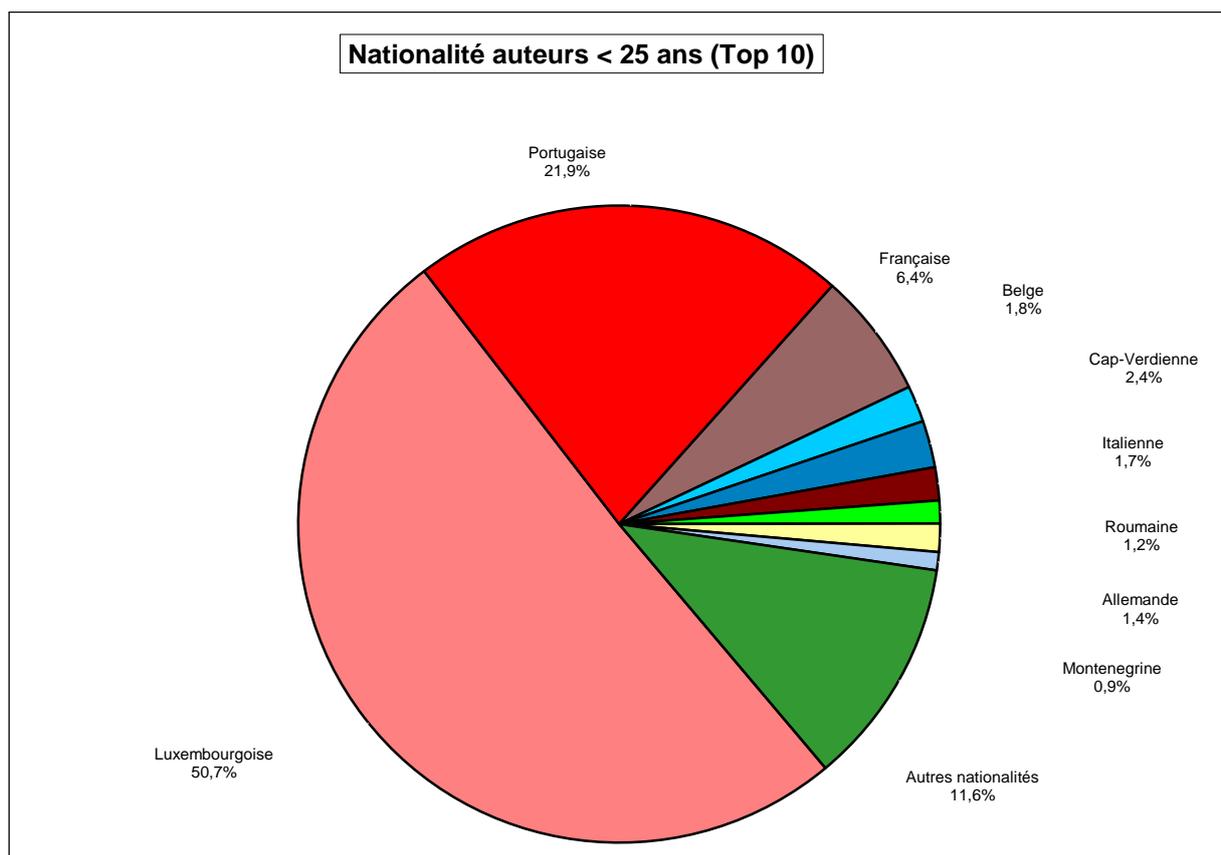
Pour l'analyse plus détaillée ci-dessous, le terme de juvénilité prend en considération les auteurs jusqu'à l'âge de 24 ans inclus (< 25). En outre, l'analyse se limite aux groupes d'infractions pertinentes en rapport avec la délinquance juvénile. Ainsi les catégories d'infractions, comme par exemple les infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, d'escroquerie et délits financiers, colportage etc. n'y sont pas incluses. Le groupe d'infractions « divers » englobe les deux catégories d'infractions « armes prohibées » et « fausses alertes et fausses alertes à la bombe ».



Groupes de catégories (avec tentatives)	2011		2012		2013		2014		2015		Taux de variation 2014-2015
	auteurs < 25	% <25									
vols avec violences	139	58,4	125	49,8	141	59,9	143	52,2	119	45,6%	-6,6%
cambrjolages	154	50,7	73	32,4	190	54,9	106	37,6	136	50,0%	+12,4%
vols liés aux véhicules	68	51,1	54	40,9	85	42,1	70	51,9	47	38,5%	-13,4%
autres vols	807	40,9	831	38,6	978	39,6	883	38,7	750	34,8%	-3,9%
affaires de vandalisme	510	42,1	552	38,4	526	36,7	505	34,3	495	34,4%	+0,1%
violences envers les personnes	1.432	29,3	1.543	27,3	1.594	27,9	1.573	24,4	1.392	23,2%	-1,2%
atteintes aux mœurs	60	23,2	74	24,4	102	33,2	104	30,2	65	24,2%	-6,0%
affaires de stupéfiants	2.087	52,6	1.898	52,3	2.224	53,3	2.491	45,7	2.350	37,5%	-8,2%
divers	198	41,7	157	37,1	172	42,3	174	40,2	173	40,0%	-0,2%
Total:	5.455	40,6	5.307	37,4	6.012	39,4	6.049	35,4	5.527	32,1%	-3,3%

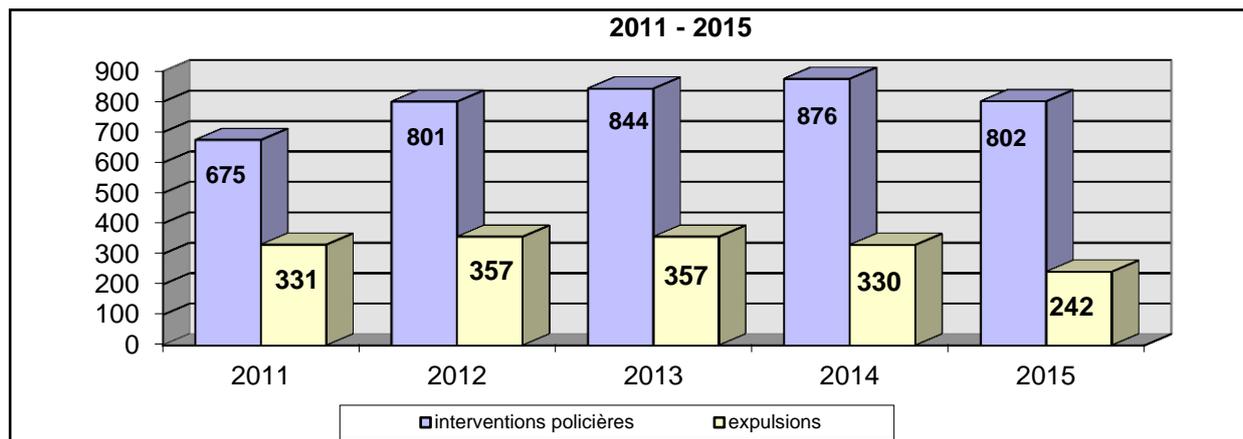
Par rapport à 2014, le taux global de pourcentage des auteurs de < 25 ans a diminué de 3,3 points (35,4 en 2014 à 32,1 en 2015). On constate que le nombre global des auteurs est en légère diminution. Les pourcentages restent quasi équivalents au fil des années.

La répartition des auteurs de < 25 ans par nationalité en 2015



2.1.6 La violence domestique

Les chiffres en matière de violence domestique se résument comme suit :



Ci-dessous le détail des infractions* constatées et connexes à l'infraction de violence domestique:

Groupes de catégories	infractions en 2015			
	Total	accomplis	tentatives	%
Infractions contre les biens	84	84	0	5,5%
dégradations	63	63	0	4,1%
destructions	7	7	0	0,5%
vols simples	9	9	0	0,6%
autres vols	1	1	0	0,1%
vols de véhicules avec violences et menaces	1	1	0	0,1%
autres infractions contre les biens (extorsion, abus de confiance)	3	3	0	0,2%
Infractions contre les personnes	1.320	1.316	4	86,8%
meurtres	3	0	3	0,2%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	84	84	0	5,5%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	694	694	0	45,6%
séquestrations	10	10	0	0,7%
viols	7	7	0	0,5%
attentats à la pudeur	3	3	0	0,2%
rébellions	1	1	0	0,1%
outrages à agents	7	7	0	0,5%
menaces	224	224	0	14,7%
diffamations/calomnies/injures	212	212	0	13,9%
protection de la jeunesse	67	67	0	4,4%
protection de la vie privée (incommoder par téléphone...)	7	7	0	0,5%
autres infractions contre les personnes	1	0	1	0,1%
Divers	116	116	0	7,7%
violations de domicile / après mesure d'expulsion	18	18	0	1,2%
armes prohibées	4	4	0	0,3%
saisies / perquisitions	46	46	0	3,0%
stupéfiants – détention – trafic - usage	9	9	0	0,6%
arrestations sur flagrant délit / mandat d'arrêt	16	16	0	1,1%
autres	23	23	0	1,5%
Total :	1.520	1.516	4	100%

Dans 18 cas une violation de domicile après la mesure d'expulsion a été constatée. Par ailleurs la Police Grand-Ducale a constaté 7 viols et 3 tentatives de meurtre.

* Une intervention dans le domaine de la violence domestique peut viser plusieurs infractions. En 2015 la Police Grand-Ducale a constaté 1.520 infractions pour 802 interventions.

2.2 Analyse statistique des documents

Le tableau ci-dessous reprend l'analyse quantitative de l'ensemble des documents administratifs, judiciaires et internationaux enregistré au courant de l'année 2014. Les chiffres sont issus de plusieurs logiciels tel que CORRES, IP, JDA, etc.

Documents judiciaires	dossiers	pièces
procès-verbaux des CP, CPI, CI et SC		45.871
procès-verbaux du SPJ et des 6 SREC		12.648
rapports judiciaires des SPJ et SREC		11.942
rapports judiciaires des CP, CPI, CI, SC adressés aux:		
Parquet	5.240	8.922
Parquet général	3.517	7.149
Juge d'Instruction	902	1.870
Autres rapports judiciaires	85	129
Total :	9.744	88.531
Documents administratifs	dossiers	pièces
correspondance interne	22.783	40.668
requêtes de particuliers	1.830	3.855
requêtes d'organes externes:		
Administrations communales	3.916	4.464
Ministère de la Justice	931	1.729
Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale	731	1.770
Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur	343	403
Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département des Travaux Publics	290	362
Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département des Transports	718	1.689
Ministère des Affaires Etrangères	512	695
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme Administrative	60	105
Autres ministères	220	451
Autres	40	101
Total :	32.374	56.292
Documents internationaux	dossiers	pièces
Schengen, Interpol, Europol, Benelux, Frontex	12.934	38.802
CCPD demandes émises	11.464	11.464
CCPD demandes reçues	15.271	15.271
Total :	39.669	65.537
Grand Total:	81.787	210.360

3 Les activités policières

3.1 La police judiciaire

Dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, l'année 2015 a surtout été marquée par la création d'un Groupe d'Enquête Spécial, installé au Service de Police Judiciaire (SPJ), avec l'objectif de contrecarrer la vente de plus en plus agressive de drogues par un groupement criminel d'africains. Le démantèlement de ce réseau s'est soldé par l'arrestation de plus de 20 personnes s'adonnant régulièrement à la vente de stupéfiants et la saisie d'environ 2 kg de cocaïne, 1,5 kg de produits de cannabis et de 142.718 euros.

Un autre fait marquant était le démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogues en Autriche impliquant un groupement criminel dominicain dirigeant un trafic de cocaïne à grande échelle de la République Dominicaine vers l'Europe avec des liens au Luxembourg. Sur base d'une commission rogatoire internationale, l'enquête a abouti à l'arrestation de deux membres de l'organisation criminelle demeurant au Luxembourg. Lors des perquisitions effectuées au Grand-Duché, 128 grammes de cocaïne, un pistolet et deux voitures ont été saisies.

En ce qui concerne la section Criminalité Générale, une enquête a été menée dans le cadre d'un accord (entre la France, la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg) portant sur la création d'une équipe commune d'enquêtes, signé en juin 2014 à Luxembourg. Le réseau criminel opérant en matière de « skimming » (copiage de cartes sur les OPT (terminaux de paiement)) au Luxembourg, en France et en Belgique (subsidairement en Autriche, Allemagne et aux Pays-Bas) a été démantelé et 6 arrestations ont été effectuées en vertu de mandats internationaux et nationaux.

Au courant de 2015, la section Répression du Grand Banditisme était confrontée à un nouveau phénomène de criminalité, consistant en une série de tentatives de cambriolage dans des succursales d'une banque luxembourgeoise. Deux enquêtes ont été menées pour vol à main armée au préjudice de deux bureaux de poste.

Le département économique et financier du SPJ continue à être submergé d'affaires de criminalité en col blanc à tel point que de nombreuses enquêtes n'ont pas démarrées dans un délai raisonnable. Le risque de prescription de certaines affaires suite à un manque d'effectif est réel.

Le volume des commissions rogatoires internationales traitées au sein du département économique et financier reste à un niveau élevé avec 450 demandes d'entraide en 2015. Un certain nombre de ces dossiers révèlent des montages complexes créés et sont opérés par des spécialistes en matière financière.

Une des priorités en 2015 était la saisie d'avoirs en vue d'une confiscation ultérieure. Ainsi, suite aux demandes d'entraide internationales, environ 50 millions d'euros ont été saisis et dans des dossiers nationaux, plus de 25 millions d'euros ont été saisis par les membres du département économique et financier.

Enfin, des enquêteurs spécialisés en matière financière ont participé aux groupes d'enquêtes multidisciplinaires, avec comme mission primaire de repérer des avoirs criminels en vue de leur saisie.

En ce qui concerne le domaine de formation pour les sections Police Technique et Nouvelles Technologies, le SPJ est resté tributaire de partenaires étrangers, afin d'être à la hauteur des nouveaux développements. Mais, vu le coût élevé des formations et le budget restreint, nombreuses formations ont dû être dispensées en interne par des enquêteurs expérimentés.

Le recours à ces sections reste élevé, que ce soit sur le plan de la police scientifique et technique, de l'exploitation d'ordinateurs, de téléphones portables, de supports informatiques saisis ou que ce soit sur le plan de l'interception légale des télécommunications et du repérage de personnes en danger à la demande des autorités judiciaires.

La standardisation du travail des laboratoires de police scientifique au niveau européen selon la norme ISO 17025 est en train d'être mise en place, entraînant une restructuration d'espaces, un renforcement réel d'effectifs et des changements organisationnels.

3.2 La police administrative

3.2.1 La prévention

Les activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé au niveau des circonscriptions régionales. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat entre autres avec des écoles, des maisons de jeunes, certains services communaux, etc.

À cette fin, la Police Grand-Ducale offre une multitude de programmes de sensibilisation dans des domaines aussi variés que les stupéfiants, la violence, les graffitis, les vols et les cambriolages. Des conférences adaptées à différents groupes cibles (jeunes, adolescents, adultes, personnes âgées) permettent de sensibiliser le public à certains risques.

Ainsi, 425 séances de prévention en matière de stupéfiants, soit 961 heures, ont été dispensées à travers le Grand-Duché en 2015 (en 2014 : 895 hrs.), au quatrième cycle primaire, à l'enseignement post-primaire et au profit d'autres groupes de personnes. En matière de prévention contre les actes de violence, le nombre d'heures s'élevait à 783 heures dispensées lors de 387 séances (en 2014 : 824 hrs.), aux écoles primaires, post-primaires et également au profit d'autres groupes de personnes (troisième âge, etc.).

La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales appartiennent à la Direction des Opérations et de la Prévention (DOP) de la Direction Générale (DG) et en particulier au Service de Prévention du Crime (SPC). Ce service constitue le point de contact pour toutes les institutions qui ont des besoins spécifiques en ce domaine (banques, services de gardiennage, commerces, etc.). Il offre également un conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur domicile. En 2015, le SPC a effectué 265 (2014 :332) visites à domicile et 25 particuliers ont visité l'exposition permanente à la Cité Policière Grand-Duc Henri. Quant aux projets spécifiques des différentes circonscriptions régionales, nous pouvons citer :

- la participation à différentes fêtes scolaires comprenant divers ateliers, comme celui des « Rauschbrillen » ;
- la sensibilisation des responsables communaux et scolaires dans le cadre de la menace « Amok » ;
- l'organisation de concours d'affiches dans les lycées ;
- l'élaboration d'une charte de bonne conduite en matière de tapage nocturne pour les exploitants de débits de boisson ;
- la sécurité en matière de la circulation routière constitue également une priorité :
 - installation et exploitation des appareils de mesurage anonymes « Viacount » afin de mieux cibler les contrôles ;
 - sensibilisation des chauffeurs face aux accidents avec du gibier ;
- la sécurisation du chemin d'école comme « Parkt net op eisem Wee » et l'extension du projet « Schulbusbegleiter » ;
- l'organisation du cours « confiance en soi » pour les personnes de tout âge ;
- l'organisation de conférences « courage civil » ;
- formation pour le personnel de « HELP » et « Hëllef doheem » concernant le phénomène « Enkeltrick ».

3.2.2 Les comités de prévention

28 réunions aux niveaux local et régional ont eu lieu en 2015 dans les différentes régions et communes du Luxembourg sur base du règlement grand-ducal modifié du 17 juillet 2000 portant création et fonctionnement d'un comité de prévention communal ou intercommunal.

3.2.3 Le VISUPOL

L'exploitation des 3 zones de sécurité A, C et D fut prolongée par règlement ministériel du 25 septembre 2015 pour 1 an (publication au mémorial A n° 186). L'exploitation de la zone de sécurité D regroupant la « route d'Arlon » et le « Stade Josy Barthel » n'est mise en œuvre que de manière ponctuelle lors d'événements sportifs de grande envergure. La zone de sécurité B (Aldringen) fut suspendue pendant la durée des travaux de réaménagement du site dit « Centre Hamilius ».

3.2.4 Les opérations

3.2.4.1 Maintien de l'ordre

En 2015, la Police Grand-Ducale a déployé un dispositif de maintien d'ordre afin de faire face à la manifestation des agriculteurs en marge du Conseil informel de l'UE des Ministres de l'agriculture qui a eu lieu le 15 septembre 2015 au European Convention Center Luxembourg (ECCL).

En outre la Police Grand-Ducale a déployé un dispositif de maintien d'ordre lors du match de qualification dans le cadre de la « Champions League » CS Fola Esch – GNK Dinamo Zagreb au Stade Josy Barthel à Luxembourg en date du 22 juillet 2015.

3.2.4.2 Les courses

3.2.4.2.1 Les courses cyclistes

Moyennant des escortes de sécurité effectuées par l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) et des postes de circulation mis en œuvre par les commissariats locaux, la Police Grand-Ducale a contribué au bon déroulement de 6 courses cyclistes de catégorie A (Skoda Tour de Luxembourg, Flèche du Sud, Championnats nationaux, etc.) et à 1 randonnée cycliste (Charly Gaul).

Plus de 3.600 heures de service ont été prestées afin de sécuriser les courses cyclistes (dont 44 à caractère plutôt local).

3.2.4.2.2 Les courses à pied

A l'instar des années précédentes, un grand dispositif a été mis en place le 30 mai 2015 à l'occasion de la 10^{me} édition du Marathon ING à Luxembourg-Ville. Au total 59 courses à pied ont été encadrées par les commissariats locaux ainsi que 10 duatlons/triathlons et 2 courses automobiles.

3.2.4.3 Les visites officielles et réunions internationales

En 2015, le Luxembourg a accueilli le président de la République française en visite officielle le 06 mars, le Secrétaire Général de l'OTAN le 03 septembre, le Premier Ministre du Royaume des Pays-Bas le 09 septembre et le Premier Ministre du Japon le 1^{er} décembre 2015.

La Police Grand-Ducale a également presté des escortes de circulation/sécurité, des services de sécurité/protection des lieux, de protection rapprochée et des postes d'honneur à l'occasion de 63 visites de travail (en 2014 : 42). Dans 9 cas, les hôtes étrangers ont bénéficié, sur base d'une évaluation de la menace, d'un dispositif de sécurité.

Durant le 2^{ème} semestre 2015, le Grand-Duché de Luxembourg a organisé 21 conseils informels dans le cadre de la Présidence du Conseil de l'Union Européenne.

Les policiers de l'UGRM ont presté 1.603 heures en 2015 (1.700 heures en 2014) lors des services de sécurité et de protection au European Convention Center Luxembourg (ECCL) organisés à l'occasion de 22 conseils formels de ministres de l'Union européenne répartis sur 22 jours.

3.2.4.4 La police de la circulation

3.2.4.4.1 Priorités

L'effort principal des contrôles routiers porte sur les domaines de la vitesse, de l'alcoolémie et d'autres défauts de comportement au volant (ceinture de sécurité, téléphone mobile, documents de bord, etc.). Ces priorités ont été déterminées d'un commun accord avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures – Département des Transports.

3.2.4.4.2 Les campagnes nationales

A l'instar des années précédentes, la Police Grand-Ducale a lancé en 2015 des campagnes en matière de circulation routière, en collaboration avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et la Sécurité Routière.

Ces campagnes, couvrant aussi bien un caractère préventif que répressif, sont basées principalement sur :

- l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;
- la sécurité des motocyclistes ;
- la vitesse excessive ;
- la rentrée des classes ;
- l'éclairage et les pneus ;
- l'usage au volant du téléphone portable, les feux rouges, les priorités, les documents de bord etc ;
- sécurité des piétons.

Ces campagnes sont mises sur pied en collaboration avec le Service Communication et Presse de la Direction Générale, qui veille notamment à :

- la sensibilisation de l'utilisateur de la route par des messages presse et des rappels tout au long des campagnes ;

- la médiatisation concernant des actions communes avec la Sécurité Routière ;
- la rédaction des messages préventifs.

3.2.4.4.3 L'instruction routière

Au niveau national, une équipe de l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) a organisé 93 séances de théâtre de Guignol pour les classes préscolaires. Les 3 fonctionnaires de cette unité ont presté 1.245 heures dans ce domaine et au total environ 4.600 élèves y ont participé en 2015.

Depuis 2011, toutes les circonscriptions régionales disposent d'un jardin de circulation.

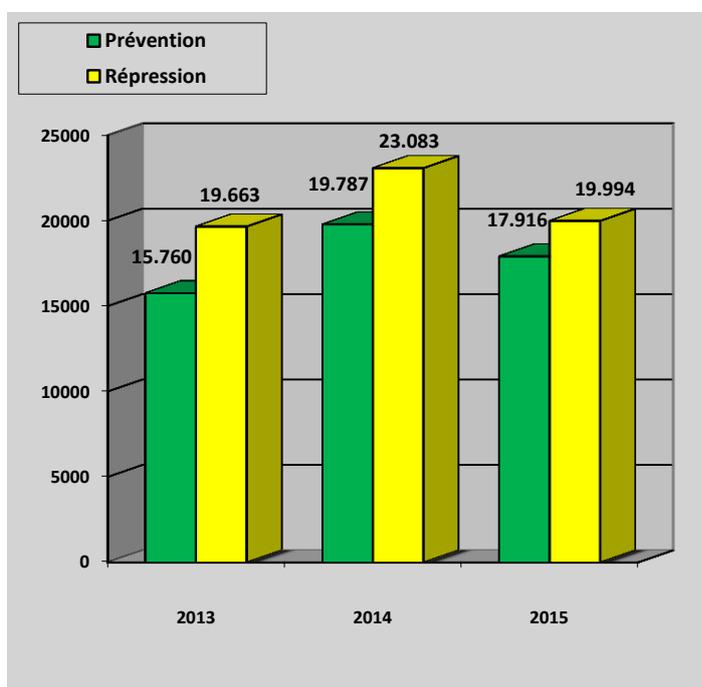
Le concept des jardins de circulation consiste à faire apprendre aux écoliers les règles de priorité du Code de la Route et de les sensibiliser aux dangers de la route.

Au cours de l'année 2015, les agents locaux « Instruction routière » ont presté 3.476 heures au profit des élèves de l'enseignement fondamental et 155 heures au profit des élèves de l'enseignement secondaire.

3.2.4.4.4 Les actions préventives et répressives

Pour lutter contre l'insécurité routière, la Police Grand-Ducale a mis en œuvre des actions préventives ainsi que des actions répressives. Les tableaux ci-après donnent un aperçu sur les différents contrôles effectués dans les domaines les plus marquants.

	2013	2014	2015	% en 2015
Vitesse	14.293	18.041	14.510	38,3%
Stationnement Illicite	3.539	3.712	2.882	7,6%
Papiers	3.414	5.525	5.043	13,3%
Ceinture Sécurité	2.232	2.303	1.923	5,1%
Eclairage	1.485	2.140	2.021	5,3%
Contrôle Ecole	2.012	2.123	1.647	4,3%
Gsm	1.469	1.654	1.799	4,7%
Autres	6.979	7.372	8.085	21,3%
Total:	35.423	42.870	37.910	100,0%



Année	2013	2014	2015
Prévention	15.760	19.787	17.916
Répression	19.663	23.083	19.994
Nbre des contrôles routiers	35.423	42.870	37.910

3.2.4.4.5 Les résultats

En 2015, la Police Grand-Ducale a retiré 1.976 permis de conduire (en 2014: 2.199) pour les motifs suivants:

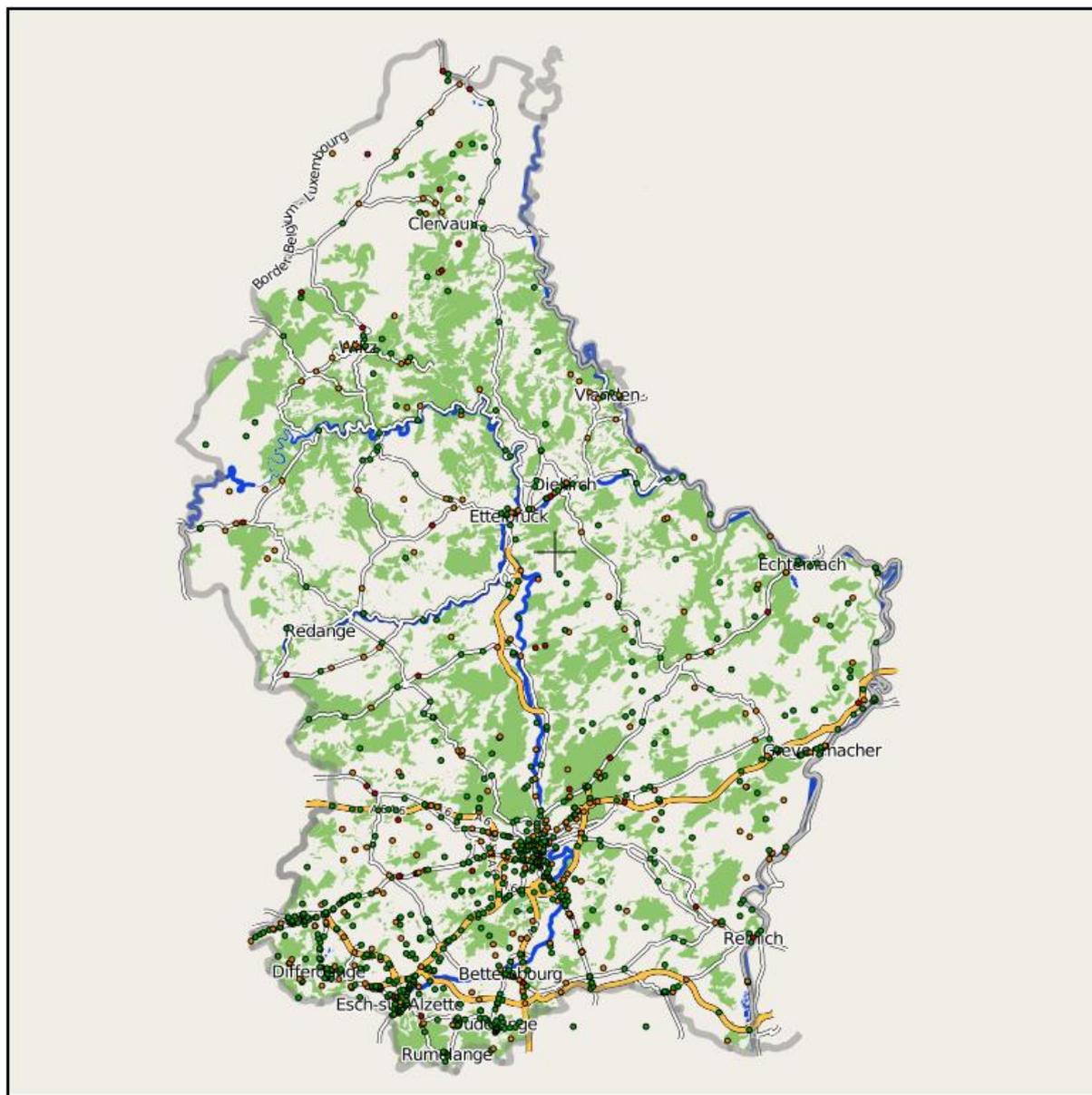
- 1509 cas d'alcoolémie et d'ivresse au volant;
- 392 cas d'excès de vitesse;
- 75 autres cas (refus test).

Dans le cadre des contrôles systématiques d'alcoolémie, sur base de réquisitions délivrées par les Procureurs d'Etat, la Police a contrôlé au total 11.942 personnes (en 2014 : 14.146) au cours de 159 contrôles (en 2014 : 192). Le nombre de chauffeurs en infraction est en baisse : 366 (264 procès-verbaux et 102 avertissements taxés) en 2015 contre 446 en 2014.

3.2.4.5 La spatialisation des accidents

Au cours de l'année 2015, 1.032 coordonnées spatiales d'accidents de roulage avec lésion corporelle ont été enregistrées.

Les chiffres concernant les accidents, les blessés et les personnes tuées dans le cadre de la circulation routière sont exclusivement publiés par le STATEC.



Carte : Accidents de circulation avec blessés/décès.

3.2.5 Les missions de soutien

3.2.5.1 La Cour Grand-Ducale

La Police Grand-Ducale a effectué au profit de la Cour Grand-Ducale notamment les missions suivantes :

- protection des Maisons Grand-Ducales 24/24 heures ;
- 7 escortes d'honneur lors de remises de lettres de créance ;
- protection rapprochée lors de la visite officielle au Cap Vert ainsi que lors de la mission officielle au Royaume du Maroc et en République tunisienne ;

- service d'escorte, service d'ordre et de sécurité lors de 130 déplacements officiels et/ou privés des membres de la Famille Grand-Ducale sur le territoire national.

Mis à part le service de sécurité presté lors du séjour annuel de la Famille Grand-Ducale à Cabasson (France), 4 déplacements de LLAARR à l'étranger ont été encadrés par une protection rapprochée de l'Unité Spéciale de la Police.

3.2.5.2 La Chambre des Députés et les tribunaux

La Police a presté 4.949 heures de service d'huissier à l'occasion de 1.493 audiences aux tribunaux de Luxembourg et 302 heures lors des 149 audiences aux tribunaux de Diekirch.

1.130 heures de service huissier ont été prestées lors des 44 audiences à la Chambre des Députés.

3.2.5.3 Le transport de détenus / de fonds

Le nombre de transports et de garde de personnes, respectivement d'escortes d'objets sensibles est détaillé comme suit :

Type de mission	Nombre 2014	Nombre 2015	Heures prestées 2014	Heures prestées 2015
Transports de détenus	5.269	4.672	31.138	26.827
Garde de détenus	136	127	8.407	10.759
Escortes de transports de fonds	7	3	41	11
Escortes de transports d'œuvres d'art	2	0	8	0
Escortes militaires	3	3	18	52

Au total, près de 37.650 heures ont été prestées presque exclusivement par l'Unité de Garde et de Réserve Mobile lors de ces missions. Le transfert et l'extraction des détenus condamnés de manière définitive sont compris dans ces chiffres.

3.2.5.4 Les points sensibles

Pas moins de 18.000 heures de service ont été prestées lors des patrouilles PUMA, dont la mission principale réside dans un contrôle 24/24hrs de points sensibles comme les ministères, les ambassades et les institutions européennes.

3.2.5.5 L'hélicoptère de police

L'hélicoptère de police a effectué au total 651 heures de vol à l'occasion de 942 missions aériennes, dont 468 heures de patrouilles préventives sur l'ensemble du territoire (428 vols) et 183 heures de vol en missions (408 missions, 233 vols). 14 heures de vol étaient destinées à l'entraînement des équipages, dont 13 heures au profit de l'Armée luxembourgeoise dans le cadre des préparations aux missions KFOR.

Les missions principales de l'année écoulée ont été les suivantes:

- appui tactique :
 - des unités au sol : 18 missions ;
 - lors d'accidents ou de sinistres : 8 missions ;
 - surveillance et escortes : 95 missions ;
- missions photo/vidéo : 59 missions ;
- recherches de suspects / de véhicules : 84 missions ;
- recherches de personnes disparues : 38 missions ;
- surveillances circulation : 16 missions ;
- ordre public : 17 missions ;
- transports plongeurs de l'ASS : 2 missions

Lors des vols de recherches (74 hrs de vol), 4 suspects et 2 personnes disparues ont été localisés ainsi que 3 véhicules recherchés ont été retrouvés directement par les équipages de l'hélicoptère.

3.2.5.6 Les maîtres-chiens

En 2015, les maîtres-chiens ont effectué les missions suivantes :

Type de mission	Nombre	Heures prestées
Recherche de malfaiteurs / personnes disparues	73	327
Patrouilles à pied	1.153	2.306

Patrouilles en véhicules	768	1.052
Protection des lieux	71	713
Recherches drogues chiens actifs	83	246
Recherches drogues chiens passifs	68	315
Recherches explosifs	154	852
Recherches lieu d'incendie	35	155
Manifestations et démonstrations	27	556
Démonstration au grand public	4	48
Interception d'animaux errants	16	71
Formation et entraînement		3.440 (dont 1.640 à l'étranger)

Lors des différentes missions, 5.830 g de marihuana, 263 g de haschisch, 1467 g d'héroïne et de cocaïne et 217 pilules d'amphétamine ont été trouvés.

3.2.5.7 La police des étrangers

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008 de la nouvelle loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration, les chiffres en matière de police des étrangers se présentent comme suit pour l'année 2015 :

- 2.447 demandes d'asile ont été enregistrées auprès de la Direction de l'Immigration du Ministère des Affaires Etrangères ;
- 562 mesures de placement ont été prononcées, dont 353 mesures de placement et 209 prolongations ;
- 2 personnes ont été refoulées avec une escorte de la Police Grand-Ducale ;
- 174 personnes ont été rapatriées (= 63 dossiers), dont 46 rapatriements avec une escorte de la Police.

Dans le cadre des « Transferts Dublin » et « Reprises Dublin » :

- 149 personnes ont été refoulées (= 128 transferts Dublin), dont 95 transferts Dublin avec une escorte de la Police Grand-Ducale ;
- 42 personnes ont été retournées au Grand-Duché.

En 2015, 526 enregistrements ont été confirmés en tant que saisie déjà appliquée par un ou plusieurs autres Etats membres.

3.3 Bilan de la Présidence 2015 de la Police Grand-Ducale

La Police Grand-Ducale tire un bilan positif de la Présidence luxembourgeoise 2015 du Conseil de l'Union européenne aussi bien sur le plan opérationnel que sur le plan de la présidence de certains groupes de travail. Ceci a été présenté au public en date du lundi 11 janvier 2016 par le ministre de la Sécurité intérieure Étienne Schneider et le directeur général de la Police Grand-Ducale Philippe Schrantz.

3.3.1 Travaux préparatoires

Les travaux préparatoires ont commencé bien avant le début officiel de la Présidence. La Police Grand-Ducale a effectué des visites de reconnaissance auprès des Présidences antérieures à Dublin (juin 2013), Riga (octobre 2014 et janvier 2015) et Bruxelles (Conseil de l'UE en mai 2015). Un concept de sécurité nationale a été développé en mai 2014 qui a été approuvé par le Conseil de Gouvernement. La Police Grand-Ducale a participé à 14 réunions du groupe de travail Groupe Protocole et Organisation du Ministère des Affaires Etrangères à partir de septembre 2014.

Les séances de formation pour les pools « Escortes », « Fouille et protection rapprochée » et « Lock-On » ont été dispensées en juin 2015.

3.3.2 Important dispositif pour les réunions au Luxembourg

La Police Grand-Ducale a mis en place un dispositif de sécurité pour 37 événements, notamment :

- 21 réunions ministérielles informelles organisées au Luxembourg ;
- 5 événements majeurs relatifs à la Présidence (p.ex. Major Economic Forum) ;
- 11 réunions formelles du Conseil organisées au mois d'octobre au Luxembourg en dehors du contexte de la Présidence.

Pour les réunions informelles, environ 200 policiers par jour ont été engagés. Pour les plus grands rendez-vous (JAI, Ecofin, ASEM), le dispositif a été renforcé.

Les missions opérationnelles de la Police Grand-Ducale ont été les suivantes :

- surveillance générale du territoire et service de circulation/stationnement ;
- fouille des lieux et véhicules ;
- protection des lieux extérieurs/intérieurs aux abords des infrastructures aéroportuaires, des sites de réunion et d'hébergement des délégations ;
- escorte de circulation et accompagnement sécuritaire ;
- maintien de l'ordre en cas de manifestation ;
- évaluation de la menace sur base du recueil de renseignements ;
- coopération policière internationale et échange d'informations via le Centre commun de coopération policière et douanière (CCPD) ;
- confection et diffusion des badges d'accès ;
- mise en place du poste de commandement opérationnel au Centre d'intervention national (CIN) ;
- main forte au Service Information et Presse du gouvernement (SIP) en matière d'encadrement et d'accréditation de la presse.

3.3.3 Renfort lors de sommets à Bruxelles

À côté des opérations au Luxembourg, la Police Grand-Ducale a déployé 13 membres en renfort lors des sommets des Chefs d'État et de Gouvernement qui se sont déroulés au 2e semestre 2015 à Bruxelles.

3.3.4 Investissements dans l'équipement des policiers

Afin de remplir au mieux les missions dans le cadre de la Présidence, des investissements majeurs ont été réalisés au niveau de l'équipement des policiers : nouveau matériel pour les opérations de maintien de l'ordre, vestes pare-balles lourdes, nouveau robot de déminage. Des investissements ont aussi été entrepris du côté du charroi de la Police Grand-Ducale. En total les dépenses courantes et les dépenses en capital des budgets 2014 et 2015 au bénéfice de la Présidence se sont soldées à approximativement € 5.5 millions. (décompte provisoire)

3.3.5 Réunions sous présidence de la Police Grand-Ducale

À côté du volet opérationnel, la Police Grand-Ducale a présidé elle-même une cinquantaine de réunions dans le cadre de la Présidence, notamment 32 réunions formelles à Bruxelles, 10 réunions au Luxembourg, 6 réunions à La Haye aux Pays-Bas, ainsi que des réunions à Budapest, Helsinki et Tallinn. En tout 218 hommes/jours ont été passés en réunion.

Il s'agissait de 13 réunions Schengen / SIS, 8 réunions Working party on Frontiers (SCIFA), 5 réunions Law Enforcement Working Party (LEWP), 4 réunions du Terrorism Working Party (TWP), 4 réunions du Collège Européen de Police (CEPOL), 4 réunions de l'European Crime Prevention Network (EUCPN) et 3 réunions EUROPOL.

Les principales progrès:

- CEPOL: nouvelle base légale adoptée en octobre 2015 et date d'entrée en vigueur fixée au 1^{er} juillet 2016 ;
- TWP: lutte contre le financement du terrorisme, meilleur échange d'informations ;
- GT Schengen : réflexions sur les actuels et futurs défis, évaluation de l'acquis Schengen, signalement des combattants étrangers ;
- EUROPOL: Le nouveau règlement EUROPOL a été adopté, voté et confirmé par le Conseil le 4 décembre 2015 ;
- le point de vue des Etats membres a été incorporé dans la stratégie EUROPOL 2016 – 2020 ;
- EUCPN: une stratégie 2016 – 2020 très ambitieuse a été mise en route ;
- organisation d'une «Best Practice Conference» dans le cadre EUCPN sur le thème de la cybercriminalité (avec une 3e place pour le projet de Bee Secure du Luxembourg).

4 La communication

4.1 La presse

Le Service Communication et Presse (SCP) de la Police Grand-Ducale a vécu son deuxième semestre, comme d'ailleurs tous les autres services et unités, à l'heure européenne.

Les fonctionnaires du Service ont notamment prêté main forte au Service Information et Presse du gouvernement à 21 reprises, lors de l'encadrement des nombreux journalistes accrédités qui s'étaient rendus au Grand-Duché pour couvrir les diverses réunions ministérielles informelles.

Par ailleurs la communication a suivi son cours habituel, comme le soulignent les statistiques relevées au cours de l'année :

- la permanence presse a effectué plus de 120 sorties, tandis que les interviews organisées ou données par les soins du service se chiffrent à plus de 80 rendez-vous ;
- la Police Grand-Ducale est disponible 24 heures sur 24 pour la presse. La communication est étroitement coordonnée avec le Service Presse de la Justice. La Police continue à publier ses bulletins de presse, quotidiennement de manière ininterrompue, weekends et jours fériés inclus.

4.2 L'Internet et les médias sociaux

38.944 internautes sont venus visiter le portail web de la Police Grand-Ducale en moyenne par mois. Ils ont consulté en moyenne près de 150.000 pages par mois.

Le Service Communication et Presse a traité plus de 31.000 messages envoyés à la Police Grand-Ducale via le commissariat virtuel, disponible sous www.police.public.lu/fr/commissariat-virtuel/index.html. 1.591 personnes y ont fait appel au service « départs en vacance ». Par ailleurs, la Police Grand-Ducale a reçu 117 notifications et elle a répondu à 1.629 demandes d'informations recueillies par la voie électronique.

La page « Facebook » poursuit son envol avec désormais plus de 32.600 « likes », alors que le compte Twitter est suivi par 6.856 personnes.

L'application pour smartphone (IOS et Androïde) de la Police Grand-Ducale reste aussi très populaire. Au 31 décembre 2015, plus de 31.000 personnes (+2.300 par rapport à 2014) avaient activé sur leur smartphone l'option pour recevoir les notifications envoyées via l'application. Une cinquantaine de notifications furent envoyées en 2015.

4.3 Les relations publiques

Au niveau de l'événementiel, les forces de l'ordre étaient présentes lors des manifestations nationales liées au recrutement, notamment lors de la Foire de l'étudiant et du « Jobdag ». L'équipe de communication a soutenu différentes actions préventives au niveau des circonscriptions régionales par la mise à disposition d'un stand d'information, respectivement de matériel d'information et de promotion.

4.4 La communication interne

Au niveau de la communication interne, le site Intranet, géré par le Service Communication et Presse, s'est définitivement établi comme plateforme de communication centrale. L'outil a désormais pris une vraie vocation opérationnelle. Au quotidien, cette source est consultée en moyenne par 760 personnes.

En parallèle, en décembre 2015, une proposition sur la nouvelle stratégie de la communication interne a été soumise pour approbation au Directeur Général. L'implémentation graduelle du plan d'action qui s'en dégagera sera entamée dès le feu vert, c'est-à-dire dès le mois de février 2016. Les travaux sur la communication stratégique externe seront clôturés fin février 2016. Les premiers ajustements et nouveautés en découlant seront mis en pratique au plus vite. Mais petit à petit, le gros du nouveau concept de communication général, mise à part quelques rares éléments plus complexes, sera en place à la fin de l'année prochaine.

4.5 La production audiovisuelle

De son côté, l'équipe audiovisuelle a appuyé la communication tant externe qu'interne avec près de 70 productions. À noter que depuis le mois de novembre, les infrastructures de production

audiovisuelles hébergées à la Police Grand-Ducale sont utilisées, comme initialement prévu, par d'autres autorités et services publics.

L'autorité judiciaire, ainsi que différents services et unités policières recourent également aux services audiovisuels du SCP en matière de reconstitution et de formation.

5 La coopération policière

5.1 L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice

5.1.1 EUROPOL

L'Office européen de police, qui était initialement un organe intergouvernemental, est devenu une agence de l'Union européenne financée par le budget de l'Union comme suite au Traité de Lisbonne. L'article 88 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne prévoit qu'Europol est régi par un règlement adopté conformément à la procédure législative ordinaire.

Les trilogues, initiés sous Présidence italienne, se sont achevés sous Présidence luxembourgeoise avec un accord politique entre les Co-législateurs lors du dernier trilogue politique qui a été organisée à Strasbourg le 26 novembre 2015.

Afin d'atteindre ce but, 4 trilogues politiques ont été organisés dès le début juillet 2015 entre les représentants de la Présidence luxembourgeoise, du Parlement européen et de la Commission européenne. Ces travaux ont été préparés par trois réunions techniques et 7 réunions du type « Conseillers JAI ».

L'accord politique devrait constituer une base juridique solide de l'agence pour les années à venir. Les points saillants de ce nouveau règlement sont:

- les Co-législateurs se sont entendus afin de laisser au Conseil d'administration la discrétion d'inviter quelconque personne, y compris un membre du Parlement européen, afin de participer à une réunion spécifique, si son expertise est considérée comme étant nécessaire pour le bon déroulement des discussions ;
- la Commission européenne est impliquée au niveau de la phase de présélection des candidats. Le Parlement européen peut demander au candidat sélectionné d'intervenir devant la commission parlementaire compétente, qui peut élaborer un avis non-contraignant, avant que le Conseil avalise la nomination proprement dite ;
- concernant le contrôle parlementaire, le règlement ne contient pas de règles déterminant le fonctionnement du contrôle politique conjoint entre le Parlement européen et les parlements nationaux. Ces règles de fonctionnement seront fixées d'un commun accord entre le Parlement européen et les parlements nationaux ;
- l'accord politique contient des dispositions permettant à l'unité de signalement des contenus extrémistes sur Internet (EU IRU) d'assumer ses fonctions dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et de la lutte contre l'immigration illégale ;
- finalement, concernant la protection des données personnelles traitées par EUROPOL, l'expertise des Etats membres en la matière peut intervenir via la création d'un « cooperation board ». Cet organe consultatif rassemble les autorités nationales en charge de la protection des données ainsi que l'EDPS (European Data Protection Supervisor), qui devient l'organe de supervision de l'agence.

5.1.2 CEPOL

En mars 2015, le Conseil s'est entendu sur une approche générale permettant à la Présidence lettone d'initier la phase de négociation avec le Parlement européen et avec la Commission. Le 02 juin 2015, les co-législateurs sont parvenus à un accord politique concernant la proposition de règlement. L'accord en question a été validé par les ministres en charge de la Sécurité intérieure lors du Conseil JAI le 16 juin 2015. De son côté, le Parlement européen a confirmé l'accord politique lors de la séance du 29 octobre 2015.

Le conseil d'administration du CEPOL a adopté un « change management plan » en décembre 2015 afin de coordonner la mise en œuvre du nouveau règlement notamment en vue des priorités retenues au niveau de la stratégie de la Sécurité intérieure de l'UE (2015-2020), des agendas de sécurité et de migration de la Commission européenne ainsi que de la communication « Law Enforcement Training Scheme ».

5.1.3 PNR

Le dossier PNR (Passenger Name Record), projet qui fut présenté en février 2011 par la Commission, a repris toute son actualité avec la montée en puissance du terrorisme, alors que les discussions étaient figées au niveau du Parlement européen depuis 2013.

Les données PNR sont des informations non vérifiées communiquées par les passagers et recueillies par les transporteurs lors de la réservation (dates de voyage, itinéraire, coordonnées du passager, etc.) qui sont introduites et conservées dans le système de réservation et de contrôle des transporteurs aériens pour leur propre usage commercial.

Au cours de l'année 2014, le Conseil ainsi que la Commission ont lancé un appel au Parlement européen afin que ce dernier lève le blocage sur le dossier afin de permettre la poursuite des négociations dans le but d'adopter rapidement la directive précitée. Les négociations en trilogue ont débuté sous Présidence luxembourgeoise avec le vote du 15 juillet 2015 au Parlement européen, et ont abouti à un accord politique avec les Co-législateurs, en date du 2 décembre 2015, lors du dernier trilogue politique négocié à Bruxelles.

Les points cardinaux de cet accord sont les suivants :

- au niveau de la protection des données aucune nouvelle obligation pour les compagnies aériennes n'est instaurée. La directive prévoit exclusivement le transfert de données qui sont déjà collectées par les compagnies aériennes vers les PIU's (Passenger Information Units). Les dispositions pertinentes de la directive sont alignées, via une référence dynamique, sur le nouveau paquet « protection des données », qui a été bouclé sous Présidence luxembourgeoise. Des garanties supplémentaires solides sont prévues pour encadrer les transferts, le traitement et le stockage des données par les PIU, notamment via la nomination d'un officier pour la protection des données dédié aux PIUs ;
- la durée de rétention des données avant masquage a été fixée à 6 mois. Cette durée correspond à celle retenue au niveau de l'accord PNR UE-US et devrait permettre aux PIU de travailler efficacement ;
- l'inclusion optionnelle des vols intracommunautaires et des vols enregistrés par des « non-carrier economic operators » a été agréé. Vu la situation particulière que nous connaissons, les Etats membres se sont engagés à faire usage de cette option dans un premier temps. La Commission européenne a été chargée de réaliser une évaluation de la directive deux ans après l'entrée en vigueur afin de juger de l'utilité et de l'opportunité d'inclure ces vols de manière obligatoire ;
- en ce qui concerne la question de l'échange de données entre les Etats membres et Europol :
 - le texte prévoit le transfert de données vers EUROPOL au cas par cas, sur demande de l'agence, la décision revenant à l'Etat membre ;
 - il n'y a pas d'échange automatique de toutes les données PNR à tous les Etats membres. Les Etats membres doivent évaluer eux-mêmes quelles données sont pertinentes pour être échangées et déterminent eux-mêmes qui pourra recevoir ces données.

5.1.4 Stratégie de sécurité intérieure renouvelée pour l'Union européenne

Etant donné que la sécurité et la protection des citoyens revêtent une grande importance pour l'Union européenne, les chefs d'Etat ou de gouvernement avaient invité le Conseil à renouveler la stratégie de sécurité intérieure de l'Union européenne.

Les travaux préparatifs pour le renouvellement de la stratégie ont débuté en 2014. Sous Présidence italienne, les ministres ont adopté, en décembre 2014, la stratégie de sécurité intérieure renouvelée pour l'Union européenne. Ce document constitue l'apport du Conseil à cet exercice visant à renouveler la stratégie pour la période 2015-2020. De son côté, la Commission européenne a publié sa communication intitulée « Le programme européen en matière de sécurité » le 28 avril 2015.

Au niveau du contenu, on peut constater qu'il existe une véritable continuité entre la stratégie adoptée par le Conseil européen en 2010 et la nouvelle stratégie couvrant la période de 2015 à 2020. Ainsi, les cinq objectifs stratégiques définis lors de l'élaboration de la stratégie 2010-2014 ont été maintenus lors de la formulation de la stratégie renouvelée, à savoir :

- le démantèlement des réseaux criminels internationaux qui menacent la société ;
- la prévention du terrorisme et la lutte contre la radicalisation et le recrutement de terroristes (avec un focus tout particulier sur le phénomène des combattants étrangers) ;

- l'accroissement du niveau de sécurité des citoyens et des entreprises dans le cyberspace ;
- le renforcement de la sécurité par la gestion des frontières ;
- le renforcement de la résilience de l'Union européenne face aux crises et aux catastrophes d'origine humaine ou naturelle.

Ce document a également invité le comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI) à élaborer, en étroite collaboration avec la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) ainsi que les agences spécialisées du domaine de la JAI, un document de mise en œuvre ciblé comportant une liste d'actions prioritaires.

Afin de réaliser cet objectif, la Présidence luxembourgeoise a élaboré un document de mise en œuvre établissant un programme concret pour les activités des différents comités et groupes de travail du Conseil pendant le second semestre de 2015, 40 mesures concrètes y sont décrites. Ce document agit comme un modèle qui peut être réutilisé par les futures présidences pour la planification des travaux à mener au cours de leur mandat sur la mise en œuvre de la Stratégie de sécurité intérieure. Ce document de mise en œuvre a été présenté aux délégations lors de la réunion informelle COSI-CATS à Luxembourg les 22 et 23 juillet 2015.

La Présidence a dressé un état d'avancement des travaux lors du Conseil JAI des 8 octobre et 4 décembre 2015 ainsi que devant les membres de la Commission LIBE du Parlement européen le 21 décembre 2015.

5.1.5 Armes à feu

Le sujet de la lutte contre la propagation des armes à feu a regagné en importance suite aux attaques terroristes perpétrées au cours de l'année 2015.

En premier lieu, le réseau « European firearms experts » (EFE) dépendant du groupe de travail « Application de la loi » a réussi à finaliser le glossaire sur les armes à feu. Ce document pose le fondement de l'harmonisation des définitions au niveau européen et il devrait être d'une grande utilité lors de la refonte de la directive sur les armes à feu.

Au niveau des ministres de la sécurité intérieure, la Présidence luxembourgeoise a su adopter des conclusions du Conseil sur la lutte contre les armes à feu lors du Conseil JAI (Justice et Affaires Intérieures) des 8 et 9 octobre 2015 à Luxembourg. Ces conclusions reprennent un inventaire de mesures dans la lutte contre le trafic illicite des armes à feu, notamment en ce qui concerne :

- l'alimentation et l'exploitation maximale des systèmes d'informations à disposition (SISII, EIS, iArms, iTrace) ;
- l'utilisation améliorée du réseau d'information balistique d'Interpol (IBIN) ;
- la participation accentuée des Etats membres dans les plans d'actions opérationnelles, surtout « OAP Firearms » ;
- la surveillance approfondie de la vente illicite des armes à feu sur internet et dans le darknet (via EC 3 et Focalpoint Firearms d'Interpol) ;
- le développement d'un manuel soutenant la lutte contre le trafic illicite des armes à feu sur internet (par EFE et Interpol) ;
- l'échange de données entre Interpol et les pays tiers.

En termes de priorisation du combat contre le trafic illicite d'armes à feu, la Commission a présenté, le 18 novembre 2015, une proposition de révision de la directive 91/477 sur la possession et l'acquisition d'armes à feu datant du 18 juin 1991. Les travaux du Conseil dans ce cadre ont débuté sous Présidence luxembourgeoise et devraient aboutir sous Présidence néerlandaise.

Finalement, la Commission a adopté, en novembre 2015, le règlement d'exécution sur les standards communs de neutralisation des armes à feu.

5.1.6 Terrorisme

Après les attaques terroristes de Paris du 13 novembre 2015, la PRES LU a organisé un Conseil extraordinaire dédié à la lutte contre le terrorisme. Les ministres ont adopté des conclusions du Conseil ambitieuses et opérationnelles afin de renforcer le dispositif commun face à cette menace. Celles-ci s'inscrivent dans le sillage de la déclaration du 12 février 2015 des chefs d'Etat ou de gouvernement.

Ces conclusions mettent un accent tout particulier sur :

- le renforcement des contrôles aux frontières extérieures avec des contrôles systématiques et coordonnées, y compris les personnes qui jouissent du droit à la libre circulation ;
- l'échange d'information par l'introduction systématique des données concernant les combattants étrangers dans le SIS II en vertu de l'article 36, § 3, ainsi qu'une accélération de la mise en œuvre et une utilisation effective de l'acquis de Prüm ;
- le financement du terrorisme à travers un renfort et une harmonisation des cellules de renseignement financiers (CRF) par l'intégration appropriée du réseau d'échange FIU.net, le contrôle des modes de paiement non-bancaires et la possibilité d'un gel rapide des avoirs terroristes ;
- la réponse pénale au terrorisme par le biais de la transposition dans la législation UE de la résolution 2178 et par l'exploitation maximale du système d'information sur les casiers judiciaires au niveau européen.

5.1.6.1 Combattants terroristes étrangers

Il importe particulièrement d'éviter le départ de nouvelles personnes vers les zones de combat en Syrie ou en Iraq. Ceci exige une mise en œuvre rigide des dispositions de la résolution 2178 du Conseil de Sécurité de l'ONU aux niveaux national et européen. Afin de sonder le degré d'implémentation aux niveaux nationaux des Etats membres, la Présidence luxembourgeoise a réalisé, au sein du groupe de travail TWP (Terrorism Working Party) un questionnaire, ainsi que son évaluation. Il en ressort que la plupart des Etats membres travaille déjà sur ce cadre dans leurs législations nationales. Au niveau européen, la Commission a présenté très récemment sa proposition de directive sur la lutte contre le terrorisme qui vise à remplacer la décision-cadre de 2002. Parallèlement, l'UE vient de signer le protocole additionnel du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le terrorisme.

5.1.6.2 La lutte contre la radicalisation

La Présidence luxembourgeoise a réalisé, aussi dans le cadre du TWP, un questionnaire sur le progrès de l'implémentation des lignes directrices de la stratégie européenne pour le combat contre la radicalisation et le recrutement au terrorisme.

Bien d'autres instruments existent au niveau européen afin de lutter contre la radicalisation, et les travaux des différents acteurs ont été poursuivis tout au long de l'année 2015, et particulièrement sous Présidence luxembourgeoise.

Premièrement, le centre d'excellence du RAN (Radicalization Awareness Network) est opérationnel depuis le 1er octobre 2015. Sa mission consiste notamment à faciliter l'échange de bonnes pratiques entre les praticiens sur le terrain, les experts de l'UE en matière de lutte contre la radicalisation et les experts de la société civile.

Deuxièmement, le SSCAT (Syrian Strategic Communication Advisory Team) connaît un grand succès parmi les Etats membres en élaborant des stratégies de « contre-narrative » sur mesure.

Troisièmement, la Commission a initié une plateforme de rencontre qui unit les institutions européennes et les Etats membres avec les entreprises d'Internet (Facebook, Twitter, Microsoft). Le but de ce forum IT consiste à trouver des solutions communes afin de s'attaquer au phénomène de la radicalisation en ligne. Ce forum est en ligne avec le travail de l'IRU (Internet Referral Unit), l'unité de déréférencement des contenus extrémistes sur Internet.

5.1.6.3 Coopération avec les pays tiers

En matière de lutte contre la radicalisation, la coopération entre l'Union européenne et les pays tiers, notamment les pays de transit est primordiale.

Dans cette optique, la Présidence luxembourgeoise a participé, suite à une initiative de la Slovénie, aux travaux du groupe de travail temporaire de l'initiative de contre-terrorisme dans les pays des Balkans occidentaux. Ces travaux ont abouti à l'adoption des conclusions du Conseil sur l'approche intégrée et complémentaire à l'égard de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les Balkans occidentaux lors du Conseil des 3 et 4 décembre 2015.

5.2 La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes

5.2.1 Les opérations pour le maintien de la paix

En 2015, 2 policiers ont participé à la mission de monitoring de l'Union Européenne en Géorgie (EUMM) et 2 fonctionnaires à la mission EULEX Kosovo.

Un membre du cadre inspecteur a participé à la mission EUCAP Sahel Niger et un membre du cadre supérieur a participé à la mission EUCAP Sahel Mali.

5.2.2 Les missions FRONTEX

Avec une seule frontière extérieure de l'Espace Schengen, qui n'est pas soumise à une pression migratoire spécifique, le Luxembourg contribue à l'effort commun de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en s'engageant dans la solidarité européenne par le biais de ses participations répétées aux opérations menées par l'Agence FRONTEX, tant aux frontières maritimes qu'aux frontières aériennes et terrestres. En 2015, le Luxembourg a participé à une des opérations de FRONTEX conduites aux frontières aériennes et terrestres.

Participations aux	Nombre de missions	Durée totale en jours	Total participants
Opérations	1	33	1
Management	7	19	7
Groupes de travail	16	60	16
Formations	1	10	1
Total :	25	122	25

D'autre part, la Police Grand-Ducale a participé à plusieurs séminaires et conférences organisés par l'Agence FRONTEX dans des domaines comme la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de contrôle frontalier. Il s'y ajoute que la Police Grand-Ducale établit mensuellement des fichiers statistiques et des analyses dans le cadre du projet FRAN d'analyse des risques.

Actuellement le Luxembourg s'est engagé à mettre à disposition de FRONTEX en cas de besoin divers équipements techniques dans le domaine de la vérification des documents de voyage.

5.2.3 Le traité Benelux / Hazeldonk

Dans le cadre du traité Benelux, 33 actions et/ou demandes d'entraide policière ont été réalisées dans des domaines aussi divers tels que le maintien de l'ordre, demandes de chiens de pistage/drogues, prêt de voitures blindées ou lors de dispositifs opérationnels spéciaux (patrouilles anti-cambriolages, patrouilles mixtes de motards, contrôles lors de jours fériés, ...).

Plusieurs de ces actions ont été effectuées mensuellement, et/ou ont été combinées avec les opérations susmentionnées :

- 5 missions de protection rapprochée ont été effectuées dans le cadre Benelux ;
- 2 actions Hazeldonk dans le domaine du narcotourisme et du trafic de stupéfiants entre les pays du BENELUX et la France ont eu lieu ;
- 1 action Hazeldonk dans le domaine du narcotourisme et du trafic de stupéfiants ainsi que dans le domaine de la criminalité en général sur le réseau routier (TRIVIUM) entre les pays du BENELUX et la France a eu lieu.

Résultats Hazeldonk 2015	
voitures contrôlées	127
personnes contrôlées	213
personnes arrêtées	2
personnes signalées	1
personnes en possession de drogues	11
personnes sous influence de drogues	1
saisie cocaïne	149 g
saisie marijuana/haschisch	1.393,5 g
saisie space-cake	2

5.2.4 Le Traité de Prüm

Dans le cadre du Traité de Prüm, 37 actions communes ont été réalisées soit sur initiative de nos voisins soit sur initiative de la Police Grand-Ducale. A part quelques contrôles communs en matière de circulation routière (Schwerlasttransporte, Abfallkontrolle, Bus&Truck Kontrolle...), la majeure partie des actions consistait en une présence policière par des patrouilles mixtes lors de grandes organisations publiques telles que : « Schueberfouer », Marathon ING à Luxembourg, concert de musique techno « Nature One », diverses fêtes populaires et Fêtes du Vin, ou encore les marchés de Noël.

Accès réciproque aux bases de données :

- Base de données ADN :

Nombre total de profils insérés dans la banque de données au 01.01.2016 :

ADN condamnés	2.095
ADN criminalistique	4.383
ADN criminalistique personnes	256
ADN criminalistique traces	4.127
ADN criminalistique traces non identifiées	2.851
ADN criminalistique traces identifiées	1.276

Comparaisons (mises en correspondance) (01.01.2015 – 31.12.2015) :

7.553 de comparaisons nationales: (profils d'ADN luxembourgeois comparés au contenu de la base de données luxembourgeoise)

Nombre de comparaisons automatisées internationales dans le cadre du Traité de Prüm :

Type de correspondance	DE	AT	NL	SI	ES	FR	SK	Total
Requête Art.3	168.147	19.112	31.248	11.293	38.119	1.281	10.501	279.701
Requête Art.4	0	0	41.785	0	0	683.477	0	725.262
Personne - Personne	57	11	6	2	18	120	1	215
Trace - Trace	108	33	10	0	30	53	0	234
Trace - Personne Personne - Trace	84	37	7	1	17	159	0	305

Les requêtes se référant à l'article 3 du Traité de Prüm consistent en une consultation automatisée des profils ADN contenus dans les bases de pays partenaires. L'article 4 autorise la comparaison de traces ADN avec des profils indexés.

Résultats positifs des comparaisons entre simples profils ADN (01.01.2015 – 31.12.2015) :

Concordances nationales	6.906
Personne-Personne	16
Personne-Trace	548
Trace-Trace	6.342

- Base de données des empreintes digitales (AFIS) :

L'article 9 du Traité de Prüm prévoit la possibilité pour les Etats signataires à comparer des empreintes et des traces dactyloscopiques.

Demandes entrantes (01.01.2015-31.12.2015) : 13.481 comparaisons effectuées
Demandes sortantes : 1.590 à destination de 15 pays

5.2.5 Le Centre de coopération policière et douanière

En 2015, le bureau luxembourgeois du Centre de coopération policière et douanière (CCPD) a enregistré 11.464 demandes (en 2014 : 8.205) introduites par les autorités suivantes :

Demandes introduites par :	2014	2015
Police	6.744	9.982
Parquet	979	1.046
Ministères	186	207
Douanes et accises	244	159
Tribunaux d'arrondissement	52	70
Total :	8.205	11.464

La délégation luxembourgeoise a enregistré 11.464 demandes dont certaines ont été envoyées à un voire plusieurs pays.

Demandes envoyées :	2014	2015
Allemagne	3.030	4.865
Belgique	3.228	5.255
France	5.414	8.118
Total :	11.672	18.238

Cette nette augmentation (28%) en volume des demandes s'explique en grande partie par une forte hausse des demandes luxembourgeoises en matière de vérification de sécurité dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise UE 2015 ainsi que les vérifications FNE/visas/asile suite à la forte augmentation du flux migratoire qu'affectant les pays UE dans le courant de l'année 2015.

Le bureau luxembourgeois a fourni 15.271 réponses en 2015 (en 2014 : 13.133).

Répartition des 15.271 réponses luxembourgeoises :

Réponses LU :	2014	2015
Belgique	6.961	7.069
France	4.143	6.085
Allemagne	2.029	2.117
Total :	13.133	15.271

Voici la répartition des principales requêtes luxembourgeoises par catégories de faits principaux :

Demandes reçues	2014	2015
Vérifications de sécurité	1.046	3.326
Vérifications FNE/visas/asile	774	2.132
Infractions au code de la route	1.129	1.021
Vérifications et décisions judiciaires	502	560
Grivèlerie	679	489

Le nombre de demandes d'identification de propriétaires de véhicule ayant commis des infractions au code de la route est en constante diminution et devrait disparaître petit à petit suite à l'application de la directive 2011/82/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière.

Ne sont pas incluses les identifications automatisées dans le cadre des demandes introduites par le Centre de transmission de Rennes pour les radars automatiques dans les départements Moselle et Meurthe et Moselle (**32.909 en 2015 contre 31.957 demandes enregistrées en 2014**) sur base de l'accord quadri-partite du 24 octobre 2008 ratifié par la loi du 28 avril 2014.

5.2.6 Schengen

Dans le cadre de la coopération prévue par les accords de SCHENGEN, il faut distinguer entre la coopération opérationnelle prévue par les articles 39, 40, 41 et 46 de la Convention d'application de SCHENGEN et les données informatiques fournies par le Système d'Information Schengen de seconde génération (SISII).

Observations transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire (en nombre de dossiers) :

	2014	2015
DE	12	16
FR	15	22
BE	2	1
NL	3	2
AUT		1
IT	1	0
CH	2	0
Total :	35	42

Observations transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger (en nombre de dossiers) :

	2014	2015
DE	2	1
FR	9	9
BE	2	4
NL		1
Total :	13	15

Poursuites transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

En 2015, il y a eu quatre poursuites transfrontalières d'unités étrangères sur le territoire luxembourgeois (en 2013 : 2 ; en 2014 : 3).

Poursuites transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

En 2015, il y a eu deux poursuites transfrontalières d'unités luxembourgeoises vers les Etats limitrophes (en 2013 : 4 ; en 2014 : 1).

Le Système d'Information Schengen de seconde génération (SISII)

Le système est entré en service le 9 avril 2013. Il reprend les données contenues au SIS1+ et contient de nouvelles catégories de signalements et des fonctionnalités. SISII a permis en 2015 au Luxembourg de localiser:

Personnes recherchées pour arrestation	21
Ressortissants non communautaires signalés comme étrangers indésirables	7
Personnes signalées disparues	543
Personnes recherchées par les autorités judiciaires	57
Personnes signalées en vertu de l'article 36 (surveillance discrète)	40
Véhicules signalés en vertu de l'article 36 (surveillance discrète)	4
Véhicules signalés volés	108
Documents d'identité volés	227

Remises et transferts suite à une procédure d'extradition :

A la requête des autorités judiciaires, le service des relations internationales organise en coopération avec le service UGRM la remise/transfert des personnes arrêtées sur base d'un mandat d'arrêt européen ou international.

Remises/transferts	2014	2015
du Luxembourg vers un pays étranger	16	23
d'un pays étranger vers le Luxembourg	69	66
hors Schengen	1	2

5.2.7 Europol

Il y a eu une augmentation constante d'échange d'informations avec les autres Etats membres et les parties tierces (ceux avec contrat opérationnel), notamment dans le cadre d'affaires de vols avec effraction, d'escroqueries, de trafic de stupéfiants ainsi que de blanchiment d'argent.

En tout l'échange d'informations par SIENA (Secure Information Exchange Network Application) s'élève à 6.414 messages en 2015, environ 534 messages par mois.

Messages	2014	2015
Envoi	1.489	1.544
Réception	4.171	4.870

Opérations :

Le Luxembourg a participé aux opérations internationales : Blue Amber ; LUXCAR ; Trivium ; Airport Action Day.

Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE:

- Dans le cadre de la Présidence, le bureau de liaison a activement participé au comité de sélection pour le recrutement auprès d'Europol, pour environ 45 vacances de postes où 640 candidats avaient postulé ;
- Vice-chairman pour le Conseil d'administration d'Europol ;
- Chairman pour les réunions des officiers de liaison et des groupes de travail : corporate matters, office space, SIENA prioritisation.

Messages par groupe d'infraction :

Le tableau ci-dessous renseigne sur le nombre de messages par groupe d'infraction. Une requête ou une réponse peuvent donner lieu à plusieurs messages se rapportant à différents groupes d'infractions p.ex. : Une seule requête peut donner lieu à la fois à des messages portant sur des coups et blessures, du trafic d'êtres humains et du blanchiment d'argent.

Crime Area	Sent	Received	Total
Bodily Injury	75	175	250
Child Abuse	35	99	134
Child Pornography	29	89	118
Computer Crime	115	276	391
Corruption	20	42	62
Counterfeiting And Product Piracy	39	103	142
Crime Area Other	41	67	108
Cultural Goods Crime	13	37	50
Drugs Trafficking	282	999	1.281
Environmental Crime	13	29	42
Forgery Of Administrative Documents	52	136	188
Forgery Of Means Of Payment Other Than Money	85	244	329
Forgery Of Money	31	126	157
Fraud And Swindling	268	699	967
Illegal Immigration	101	434	535
Kidnapping And Hostage Taking	25	55	80
Money Laundering	169	392	561
Motor Vehicle Crime	89	301	390
Murder	67	163	230
Nuclear And Radioactive Crime	7	24	31
Racism And Xenophobia	13	37	50
Racketeering And Extortion	38	101	139
Robbery	329	1.136	1.465
Terrorism	150	573	723
Trade In Endangered Animal And Plant Species	20	34	54
Trade In Hormonal Substances	9	22	31
Trade In Human Organs And Tissue	9	21	30
Trafficking In Human Beings	96	311	407
Weapons And Explosives	86	238	369

5.2.8 OIPC – Interpol

Les activités INTERPOL du Luxembourg sont détaillées comme suit :

Messages	2014	2015
envoi	1.504	2.450
réception	4.272	5.141

5.2.9 OPC – LUXCAR

Dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise, le Service de Police Judiciaire, section Répression du grand Banditisme, a organisé une opération policière conjointe (OPC) « LUXCAR » en collaboration avec les Etats membres de l'UE, EUROPOL et la Task Force d'Interpol. L'objectif portait sur la lutte contre le crime organisé dans le domaine du trafic de véhicules volés et la lutte contre le trafic illégal des êtres humains, de stupéfiants et d'armes.

Le bilan des Etats membres impliqués était le suivant :

- 289 véhicules saisis pour une valeur de 2.507.969 € et 144 interpellations d'auteurs
- 135 affaires de drogues
- 295 affaires d'immigration illégale
- 11 affaires de trafic illégal des êtres humains
- 30 affaires de faux documents
- 22 affaires d'armes.

5.3 Réunions et voyages à l'étranger

Le tableau ci-dessous reflète le nombre de voyages à l'étranger suivant le libellé afférent :

Budget	Libellé	Nombre voyages	Nombre jours
PRESIDENCE	Présidence 2015	491	991
POLICE	Interpol	2	9
	Europol	30	81
	JAI	5	11
	BENELUX	3	3
	SIS-Schengen	3	4
	CEPOL	11	51
	ATLAS	4	16
	Formation	221	2.427
	Frontex	29	154
	Divers*	555	1.393
MAE	Rapatriements	535	819
JUSTICE	CRI & Transferts	332	524
Total :		2.221	6.483

*Le libellé « Divers » comprend entre autres la participation à des conférences, réunions de concertation, foires etc.

6 Les ressources humaines

6.1 Le personnel à statut policier

Dans le cadre de la politique pluriannuelle du Gouvernement, les engagements des années précédentes ont été poursuivis en 2015 en vue d'atteindre l'effectif légal maximal de 2.085 policiers, tel que fixé par la loi du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police.

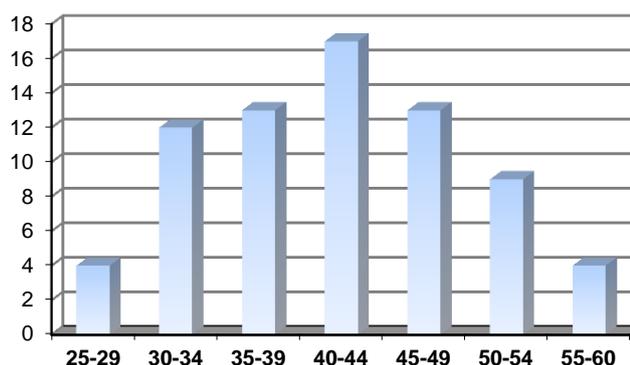
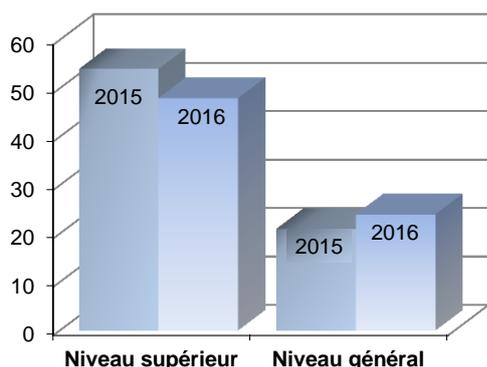
En 2015, 237 déplacements ont été effectués au sein de la Police Grand-Ducale. Les changements d'affectation ont eu lieu tous les mois, suite à la publication des postes vacants. Ces déplacements ont respecté dans la plus large mesure les desiderata du personnel policier exprimés lors du sondage précédant les changements mensuels.

6.1.1 Le cadre supérieur

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre supérieur au 1er janvier 2016 est de 72 (en 2015 : 75). Actuellement deux emplois au cadre supérieur sont vacants.

En 2015, 3 nouveaux stagiaires ont été recrutés pour intégrer l'École Nationale Supérieure de la Police à Lyon. Le nombre de stagiaires en formation au 1^{er} janvier 2016 s'élève à 6, dont 1 employé S actuellement en congé sans traitement. Les stagiaires recrutés en 2013 ont été assermentés en octobre 2015.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du niveau supérieur et niveau général entre le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} janvier 2016, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre supérieur.



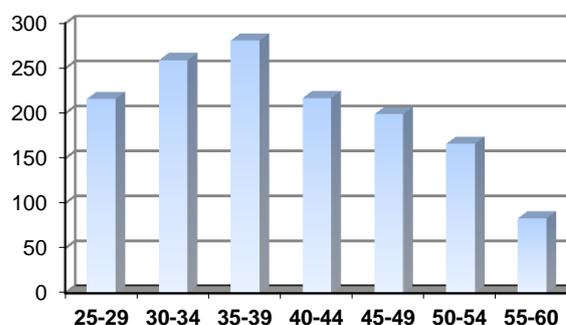
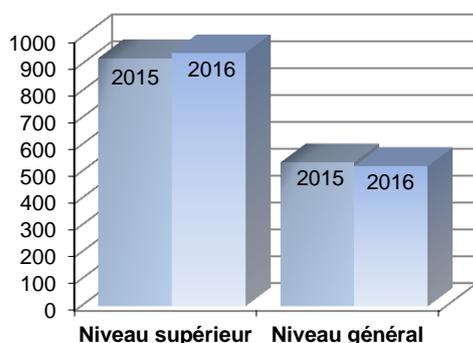
6.1.2 Le cadre des inspecteurs

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des inspecteurs au 1^{er} janvier 2016 est de 1.467 (au 1.1.2015 : 1.462).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 48 inspecteurs-adjoints de la 15^e promotion ont été assermentés en septembre 2015 ;
- 40 volontaires de la 16^e promotion, dont 3 redoublants de la 15^e promotion pourront être opérationnels comme inspecteurs de police le 20 septembre 2016, à condition de réussir leur examen final ;
- l'examen-concours organisé en juillet 2015 a permis le recrutement de 106 candidats constituant la 17^e promotion. Une première phase de formation de 3 mois a eu lieu au Centre Militaire de Diekirch et 79 volontaires ont eu accès à l'Ecole de Police au 1^{er} janvier 2016.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du niveau supérieur et niveau général au 1^{er} janvier 2015 et au 1^{er} janvier 2016, ainsi que la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre des inspecteurs.



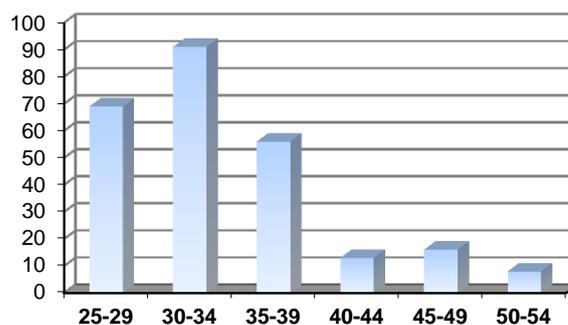
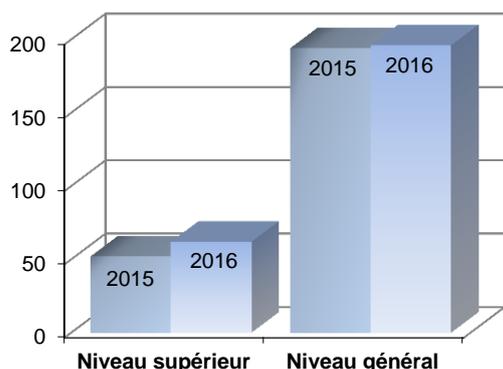
6.1.3 Le cadre des brigadiers

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des brigadiers au 1^{er} janvier 2016 est de 258 (246 au 1^{er} janvier 2015).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 15 brigadiers de la 26^e promotion ont été assermentés en novembre 2015 ;
- 11 candidats de la 27^e promotion pourront être opérationnels comme brigadiers fin novembre 2016, à condition de réussir leur formation.

Les tableaux tracent l'évolution du niveau supérieur et niveau général entre le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} janvier 2016, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du brigadier.



6.1.4 Le personnel à statut civil

Le personnel civil continue à assurer une mission importante au sein des activités de la Police Grand-Ducale. Le personnel civil complète le personnel policier sur le plan technique et administratif. Il permet le redéploiement de personnel policier pour ses missions de sécurité intérieure.

Le personnel civil au sein de la Police Grand-Ducale comprend :

- au total 247 personnes, dont 71 fonctionnaires, 134 employés et 42 ouvriers. Parmi ces personnes, 44 employés et 16 ouvriers bénéficient du statut du travailleur handicapé et sont engagés par le biais de l'administration gouvernementale;
- le personnel détaché de la WSA auprès de la Police Grand-Ducale est actuellement au nombre de 5 personnes, ce qui correspond à une baisse de 6 personnes par rapport au 1^{er} janvier 2015;
- les chômeurs engagés par mesure d'occupation temporaire indemnisée ou de contrat d'aide à l'emploi se chiffrent à 19 personnes au 1^{er} janvier 2016.

En 2015, les recrutements suivants ont eu lieu :

- 8 personnes pour le Service de Police Judiciaire : 1 chargé d'études, 2 employés S, 1 employé A2, 3 employés B1, 1 employé D1 (statut travailleur handicapé),
- 1 chargé d'études et 1 chargé de gestion pour la Direction de l'Information,
- 1 chargé d'études pour la Direction Budget et Equipement,
- 2 employés A1 pour le Service Juridique,
- 1 employé B1 pour l'Unité Spéciale de la Police,
- 1 employé B1 (statut travailleur handicapé) et 1 ouvrier C (statut travailleur handicapé) pour la circonscription régionale d'Esch/ Alzette,
- 3 salariés de la carrière E et 1 salarié de la carrière C (statut travailleur handicapé) pour le Service d'Appuis Logistique et Technique de la Direction Budget et Equipement.

6.2 Les effectifs de la Police au 01.01.2016

		1.1.2015	1.1.2016
Personnel à statut policier	Cadres supérieurs	75	72
	Inspecteurs	1.462	1.467
	Brigadiers	246	258
	Sous-total	1.783	1.797
Personnel civil*	Fonctionnaires civils	67	71
	Employés	133	134
	Ouvriers	40	42
	Sous-total	240	247
Personnel temporaire/externe	Externes (WSA, CAE, OTI)	24	24
	Détachés d'autres administrations	2	1
	Sous-total	26	25

* (y compris statut handicapé embauché à travers l'administration gouvernementale)

Volontaires	Volontaires Inspecteur	89	119
	Volontaires Brigadier	15	11
	Sous-total	104	155
Grand Total		2.153	2.199

6.3 Les accidents de service

En 2015, le nombre d'accidents de service déclarés à la Direction des Ressources Humaines au 31 janvier 2016 s'élève à 148. Ce chiffre représente une augmentation de 7 accidents déclarés par rapport aux 141 accidents de 2014.

Le nombre des policiers blessés s'élève à 136 avec un total de 675 jours de congé de maladie.

L'origine des accidents est détaillée comme suit :

- 98 accidents durant le travail dont 40 rébellions ;
- 26 accidents de trajet ;
- 14 accidents de sport ;
- 10 accidents lors de la formation des volontaires de Police.

6.4 La formation

6.4.1 Le cadre supérieur

La Direction des Ressources Humaines assure le suivi de la formation de base et de la formation continue du cadre supérieur.

6.4.1.1 La formation de base

Les stagiaires recrutés sur base d'un diplôme universitaire ou issus de la carrière de l'inspecteur moyennant un examen d'admission à la carrière supérieure, suivent une formation professionnelle à l'Ecole Nationale des Officiers de la Police Fédérale belge à Bruxelles de 18 mois.

Au 1.1.2016, 8 candidats, dont 1 inspecteur admis au changement de carrière en 2014, suivent leur formation de base à Bruxelles. 3 candidats fréquentent la 1^{ière} année à l'Ecole Fédérale (DSEF) et 2 candidats sont en 2^{ème} année de formation à l'Ecole Nationale des Officiers à Bruxelles (DSEO). 3 candidats fréquentent la 1^{ière} année à L'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP) à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or/France.

6.4.1.2 La formation continue

8 membres du cadre supérieur ont suivi des cours de formation continue à l'étranger et à l'INAP dont :

- 2 cadres supérieurs ont participé à 5 différents cours de management public organisés par l'INAP ;
- 6 cadres supérieurs ont suivi des séminaires à la Deutsche Polizeihochschule à Münster.

6.4.2 Les inspecteurs et les brigadiers

Conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 27 avril 2007 déterminant les conditions de recrutement, d'instruction et d'avancement du personnel policier, l'Ecole de Police assure la formation de base et la formation continue pour les carrières d'inspecteur et de brigadier.

En 2015, l'Ecole de Police a organisé les cours suivants :

- formation de base : 79 formateurs ont presté 2.036 heures de cours ;
- formation continue et spéciale : 61 formateurs ont presté 333 heures de cours.

Au mois de juillet 2015 a eu lieu l'examen-concours ainsi que l'examen d'admission définitive pour la carrière d'inspecteur de Police.

Au mois de septembre 2015 a eu lieu l'examen-concours pour la carrière de brigadier de Police.

6.4.2.1 Les formations particulières dispensées par les centres nationaux

Outre les activités d'instruction dispensées par son cadre permanent, les instructeurs issus du Corps de la Police Grand-Ducale ou d'intervenants externes, l'Ecole de Police fait intervenir ses quatre centres nationaux qui assurent en particulier :

L'instruction tactique 2015 (Centre National de Tactique Policière : CNTP)

Le CNTP a organisé des séminaires MSI (Mesures de Sécurité Individuelles) et a instruit le concept « AMOK » lors de l'instruction tactique, ainsi que des cours théoriques dans le cadre de la formation de base pour les volontaires de Police (volpol) des inspecteurs et des brigadiers. 1 membre du CNTP a participé comme moniteur à l'instruction tactique de base (ITB) et à l'instruction tactique de révision (ITR) pendant 4 mois (1.085 heures).

Le CNTP a organisé la formation continue (FOCO) tactique, sous forme de théorie et pratique, de progressions tactiques plus rapides en situation « AMOK », pour les membres du cadre policier affectés aux unités régionales. Pour quelques membres du SREC et SPJ une formation tactique de base en situation LOW LIGHT a été organisée. Une formation de base en situation « AMOK » a été instruite pour le SREC Mersch.

Le CNTP a offert un atelier gillet pare-balles à l'occasion la journée de sécurité à l'EP.

Le CNTP a presté 2.870 heures de cours et d'instruction en total.

L'éducation physique (Centre National de Sport : CNS)

Le CNS assure tout au long de l'année scolaire, par des heures hebdomadaires en matière de course à pied, musculation, natation et self-défense, une préparation des candidats au test final sportif qui a lieu en fin de l'année scolaire.

Le CNS organise différents cours permettant aux candidats d'acquérir et de maintenir à niveau des aptitudes et techniques physiques de maîtrise de la violence. Ce concept global comprend des cours de base en matière de matraque (« Tonfa »), « Maîtrise de la violence » et « Pepperspray ».

Une fois en service actif, les intéressés participeront dans une deuxième phase à 2 journées de formation continue annuelle, composées entre autres d'un recyclage dans les matières précitées.

Le CNS a offert 474 cours à 789 heures en total.

La conduite de véhicules (Centre National de Conduite : CNC)

Dans le cadre de la formation de base, le CNC a initié tous les candidats à la conduite d'un véhicule de service. Il a aussi organisé des cours de conduite à Colmar/Berg et il a assumé des séminaires de circulation, des cours « instruction routière et règlements spécifiques » pour candidats inspecteurs et brigadiers ainsi que la formation et l'initiation sur simulateur de conduite.

Dans le cadre de la formation continue et spéciale, le CNC a organisé des cours de conduite à Colmar-Berg, des cours de recyclage moto, des formations moto, des formations spéciales en matière de pilotage voitures, un cours APC et des permis de conduire C, C1 et D1 et B+E.

Les instructeurs ont participé pendant trois journées au « fit for your bike » à Colmar-Berg (manifestation sous le patronage de la Police Grand-Ducale, du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, de la Sécurité Routière et du Centre de formation pour conducteurs)

Une formation des instructeurs au CFC de Colmar-Berg a eu lieu pendant 3 jours.

Une formation de 150 chauffeurs (voitures officielles) et 30 chauffeurs (véhicules blindés) pour les besoins de la Présidence luxembourgeoise a été organisée.

Le CNC a presté 2.354 heures de cours d'instruction et de missions présidence en total.

L'instruction de tir (Centre National de Tir : CNT)

Pendant leur formation de base, les candidats ont bénéficié en moyenne de 112 heures de tir lors de l'Instruction Tactique de Base, de 66 heures en 1ère année et de 48 heures en 2ème année de formation.

Dans le cadre de la formation continue, le personnel policier est passé à 2.650 reprises au CNT pour participer aux tirs obligatoires. 112 policiers ont dû participer à 1 ou plusieurs tirs de rappel à défaut de résultats de tir satisfaisants. A ce propos, 14 séances de rattrapage, réparties sur toute l'année ont dû être organisées.

En 2015, le CNT a presté 3.320 heures de formation toutes catégories, ce qui fait un total de 720 séances.

6.4.2.2 La formation continue

La formation continue vise à mettre à jour et à compléter les connaissances professionnelles ainsi que le savoir-faire du fonctionnaire de Police. Dans ce cadre, il y a lieu de mentionner les formations détaillées ci-après :

Formation continue P7/P7bis générale

En 2015, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue se composant d'une part d'une journée d'instruction et d'autre part d'une séance de tir.

Formation continue P7/P7bis judiciaire

En 2015, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue se composant d'un côté d'une journée d'instruction et de l'autre côté d'une séance de tir.

La formation continue « P7/P7bis Judiciaire » s'adresse aux policiers ayant le grade P7 et P7 bis et affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue générale

En 2015, l'Ecole de Police a organisé 30 cycles de formation continue, se composant de 1 journée formations contiguës avec 28 participants par cours suivies :

- soit d'une séance de tir ;
- soit d'une journée entière (tous les 3 ans) de recyclage en conduite automobile au Centre de formation pour conducteurs à Colmar/Berg.

La formation continue « Générale » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) et du brigadier, affectés à la DG, à l'EP, à l'UCPA, à l'UGRM, aux CI et aux CP.

Formation continue judiciaire

En 2015, l'Ecole de Police a organisé 14 cycles de formation continue, se composant de 1 journée et d'une séance de tir supplémentaire. Chaque cycle regroupe 14 fonctionnaires.

La formation continue « Judiciaire » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue circulation

En 2015, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue, se composant de 1 journée et d'une séance de tir supplémentaire. Chaque cycle regroupe 12 fonctionnaires.

La formation continue « Circulation » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) affectés aux UCPR et aux SRPR.

Formation continue administrative

En 2015, l'Ecole de Police a organisé 8 journées d'une séance de tir. Chaque cycle regroupe 28 fonctionnaires.

La formation continue « Personnel policier administratif » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur exerçant une fonction administrative, affectés à la Direction Générale, aux Directions régionales, aux Directions/Commandements des Services Centraux.

Formation continue du personnel civil

En 2015, le personnel civil a pu suivre des formations proposées par l'INAP.

6.4.2.3 La formation de promotion

La formation de promotion vise à approfondir les connaissances générales des fonctionnaires de police en vue de pouvoir accéder aux grades du niveau supérieur.

3 cadres supérieurs ont été inscrits à des cours de management public organisés par l'INAP.

47 fonctionnaires du cadre policier et civil ont suivi des cours en matière d'informatique et de connaissance des nouveaux textes légaux, dispensés par l'INAP.

En 2015, 59 inspecteurs ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement et qualification d'Officier de Police Judiciaire (OPJ). Quant à l'examen de promotion, 53 candidats sur 56 ont réussi l'examen.

En outre, 32 brigadiers ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement. À l'examen de promotion, 25 brigadiers sur 30 ont réussi.

6.4.2.4 La formation spéciale

L'objectif de la formation spéciale est d'initier ou de parfaire les connaissances des membres du Corps dans l'exercice d'attributions particulières au sein de la Police. Les cours de formation spéciale ont en principe lieu à l'Ecole de Police.

Formation spéciale « Judiciaire »

Le cours de formation spéciale « Judiciaire » est :

- obligatoire pour les policiers affectés au Service de Police Judiciaire ou à un Service de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) ;
- ouvert aux policiers intéressés par la matière et dont la candidature a été retenue.

En 2015, l'Ecole de Police a organisé 1 formation de 10 jours pour 15 policiers.

Au mois de septembre 2015, le CNT a organisé une formation spéciale de tir de 2 séances dans le cadre de la formation « Enquêteurs ».

Formation spéciale « Opérateur CIN/CIP »

Le cours de formation spéciale « Opérateur CIN/CIP » composé de 2 journées est obligatoire pour les policiers qui sont ou qui vont être affectés au Centre d'Intervention National (CIN) respectivement à un Centre d'Intervention Principal (CIP) en tant qu'opérateur. En 2015, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 3 jours pour un total de 21 participants.

Formation spéciale « Police de Proximité »

Le cours de formation spéciale « Police de Proximité » est obligatoire pour tous les policiers affectés en 2015 à un Commissariat de Proximité (CP) pour la première fois dans leur carrière. En 2015, l'Ecole de Police a organisé 1 cours pour 11 policiers.

Formation spéciale « Le pilotage de voitures »

Cette formation spéciale est obligatoire à la fois pour les policiers, qui sont ou vont être affectés soit à l'Unité Spéciale, soit à l'Unité Centrale de Police de la Route ou à un Service Régional de Police de la Route. En 2015, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 2 jours pour 29 policiers.

Formation spéciale « La formation APC/Moyens Spéciaux »

La formation de conduite de véhicules spéciaux est réservée aux membres de l'UCPA, resp. de l'USP. L'Ecole de Police a organisé en 2015 une formation de base APC de 4 jours pour 5 fonctionnaires.

Les permis de conduire

En 2015, l'Ecole de Police a organisé un cours théorique « permis de conduire » de 2 jours et des séances pratiques pour l'acquisition de 27 permis de conduire.

Formation spéciale Agent local « Drogues »

La formation spéciale Agent local « Drogues » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2015 une 1/2 journée de formation continue spéciale pour 74 policiers.

Formation spéciale Agent local « ECOFIN »

La formation spéciale Agent local « ECOFIN » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2015 2 cours de formation continue « ECOFIN » d'une durée de 1 journée pour 43 policiers et 1 cours de formation initiale étalé sur 2 journées pour 13 policiers.

Formation spéciale « Interventions policières en groupe d'un centre d'intervention »

Cette formation spéciale s'est adressée aux membres d'un même groupe d'un centre d'intervention de la région de Grevenmacher. En 2015, l'Ecole de Police a organisé 1 journée de formation pour un total de 11 policiers.

Formation spéciale particulière « Besseren Ëmgang mat Stress a Konflikter »

Le but de cette formation est d'apprendre à mieux gérer des situations de stress et de conflit grâce à des techniques pratiques. Le cours s'adresse à tous les policiers et au personnel civil ayant au moins 5 ans de service.

L'Ecole de Police a organisé en 2015 1 cours d'une durée de 3 jours d'initiation pour 11 policiers et personnel civil.

Formation spéciale « Premiers Soins »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil.

L'Ecole de Police a organisé en 2015 1 cours de formation spéciale « Premiers Soins » d'une durée de 1 journée pour 21 policiers.

Formation spéciale particulière « Accident avec un véhicule de service »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil ayant été à l'origine d'un accident avec un véhicule de service (auto ou moto).

L'Ecole de Police a organisé en 2015 2 cours d'une durée de 1/2 jour pour 5 policiers.

Formation spéciale « Analyse et gestion de menaces »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil.

L'Ecole de Police a organisé en 2015 1 cours de formation spéciale « Analyse et gestion de menaces » d'une durée de 1 journée pour 22 policiers.

6.4.2.5 Les conférences / les séminaires

L'Ecole de Police a organisé en 2015 :

- 2 conférences « Technique d'audition » de 2 jours pour 28 fonctionnaires ;
- 2 séminaires « Chef d'unité » de 5 jours pour 40 fonctionnaires.

6.4.2.6 Activités de partenariat

Le Self-Defense Club de la Police Grand-Ducale (SDC)

En collaboration avec le SDC, un certain nombre d'activités ont été organisées :

- ateliers d'initiation à la self-défense lors de partenariats avec différentes écoles et clubs-sénior ;
- participation au « Selbstbehauptungskurs für Frauen und Männer » en collaboration avec le service Prévention de la Direction régionale de Luxembourg ;
- des présentations lors de portes-ouvertes.

Landespolizeischule, Fachhochschule für öffentliche Verwaltung – Fachbereich Polizei Rheinland-Pfalz, Hahn-Flughafen (LPS Hahn)

En partenariat avec la LPS Hahn, 14 stagiaires-policiers allemands ont suivi un stage de 5 jours au sein d'unités territoriales des circonscriptions de Luxembourg, de Diekirch et de Grevenmacher. A l'inverse, 6 volontaires de Police ont effectué un stage pratique de 5 jours auprès d'unités opérationnelles de la police allemande à Trèves.

2 membres du cadre permanent de l'Ecole de Police accompagnés de 4 volontaires de Police ont participé à la « Internationale Projektwoche » organisée par la LPS Hahn, du 19 au 23 janvier 2015.

Activités de prévention

Des séances de prévention « Drogues » pour enseignants ou parents, ainsi que pour l'Ecole Nationale des Sapeurs-Pompiers ont été effectuées par le délégué à la prévention de l'Ecole de Police.

6.4.2.7 Formation spéciale à l'étranger

221 membres de la Police Grand-Ducale ont suivi 165 cours de formation spéciale à l'étranger :

- le Service de Police Judiciaire (SPJ) a participé à des cours de spécialisation auprès d'écoles de police telles que l'Akademie der Polizei Baden-Württemberg et le BKA Wiesbaden en matière de police technique, de stupéfiants, de protection des mineurs, de criminalité économique et financière, de délits sexuels, de terrorisme, d'immigration clandestine, de criminalité sur Internet, d'incendie, de « Leichensachbearbeitung/Todesfallermittlungen » ;
- la section canine de l'Unité de Garde et de Réserve Mobile (UGRM) a assisté à des formations spécifiques en Allemagne en matière de garde et de protection, de détection d'explosifs et de stupéfiants ;
- le personnel de l'Unité Spéciale de la Police (USP) a suivi des stages de perfectionnement à l'étranger dans les domaines suivants : escalade, formation tactique et technique opérationnelle, manipulation d'explosifs, tireur de précision, négociateur, protection des hautes personnalités, moniteur de tir, sport de combat.

6.5 Les activités sportives

La Police Grand-Ducale offre à ses membres policiers et civils la possibilité de pratiquer une ou deux activités sportives au sein du Corps dans les disciplines suivantes :

Athlétisme, Basket-ball, Football, Handball, Marche, Self Défense, Plongée, Golf, Tai Jitsu Ryu, Cyclisme, Badminton, Musculation & Fitness, Natation, Tennis, Tennis de table et Tir.

7 L'informatique

L'année 2015 a permis d'entamer les prochaines phases de plusieurs projets informatiques d'envergure dont notamment la gestion des traces et objets saisis, la gestion des données du laboratoire forensique du SPJ ainsi que la mise en place d'un système d'aide de gestion opérationnelle et d'incidents. A côté de son travail ordinaire, la DI a été fortement sollicitée afin de garantir dans les délais prévus la mise en place du futur système de contrôle et de sanction automatisés (CSA). En outre, des efforts de consolidation au niveau de l'infrastructure couvrant la sécurité informatique et de la mise à niveau de certaines plateformes comme celle de stockage et de backup des données furent réalisés.

En 2015, la Police Grand-Ducale a mis en place une gestion informatique des véhicules mis en fourrière administrative. Le travail de gestion administratif a été considérablement simplifié.

8 Le budget, les équipements et la logistique

8.1 L'évolution budgétaire 2011 – 2015

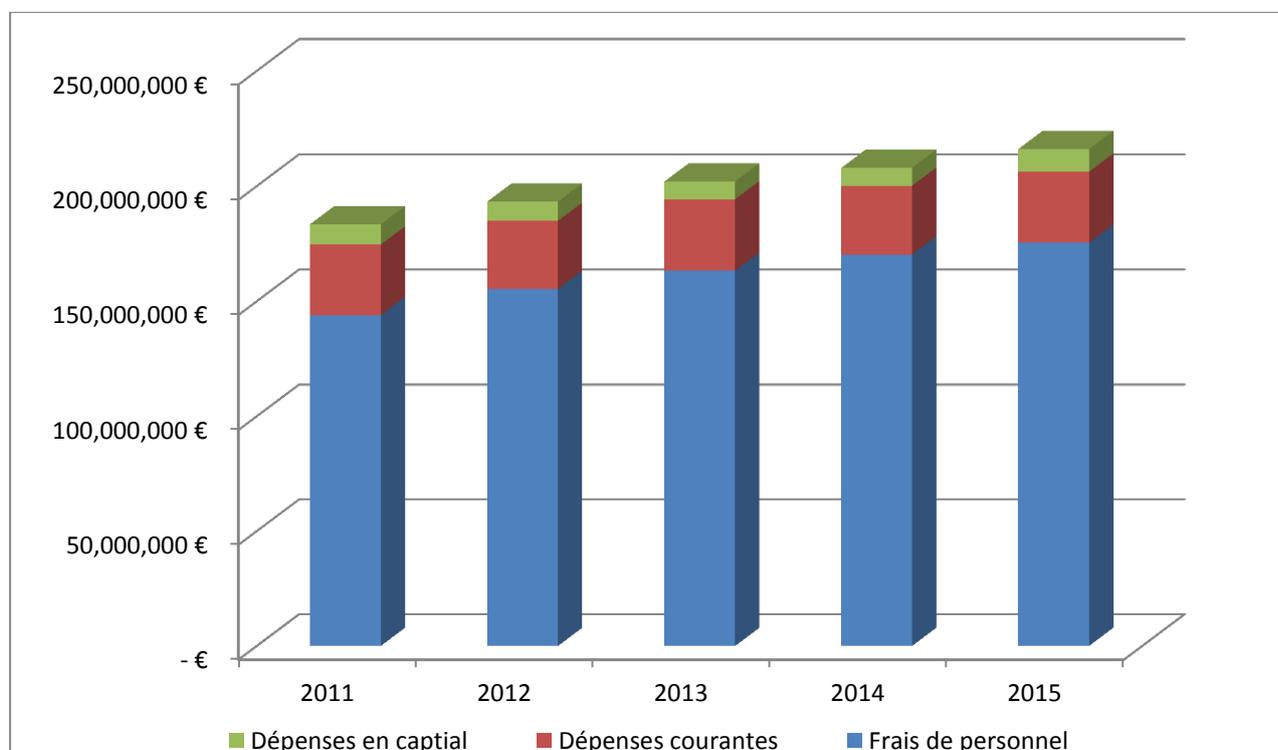
Le graphique de l'évolution budgétaire globale de la Police Grand-Ducale pour les exercices 2011 - 2015 est subdivisé en trois catégories : les frais de personnel, les dépenses courantes et les dépenses en capital.

Entre 2014 et 2015, le budget total a augmenté de 3,93% (frais de personnel +2,99%, dépenses courantes +3,02%, dépenses en capital +28,10%).

Si l'on en retire des budgets 2014 et 2015, les crédits spéciaux alloués à la Police Grand-Ducale dans le cadre de la Présidence 2015, on constatera par contre que l'augmentation ne s'élève qu'à 2,36% (frais de personnel +2,99%, dépenses courantes -0,99%, dépenses en capital +1,09%).

En analysant l'évolution budgétaire 2014 / 2015 sans les crédits spéciaux Présidence 2015 et sans les frais de personnel, sur lesquels la Police Grand-Ducale n'a aucune influence, on constate une baisse de -2,22%.

Evolution budgétaire 2011 - 2015

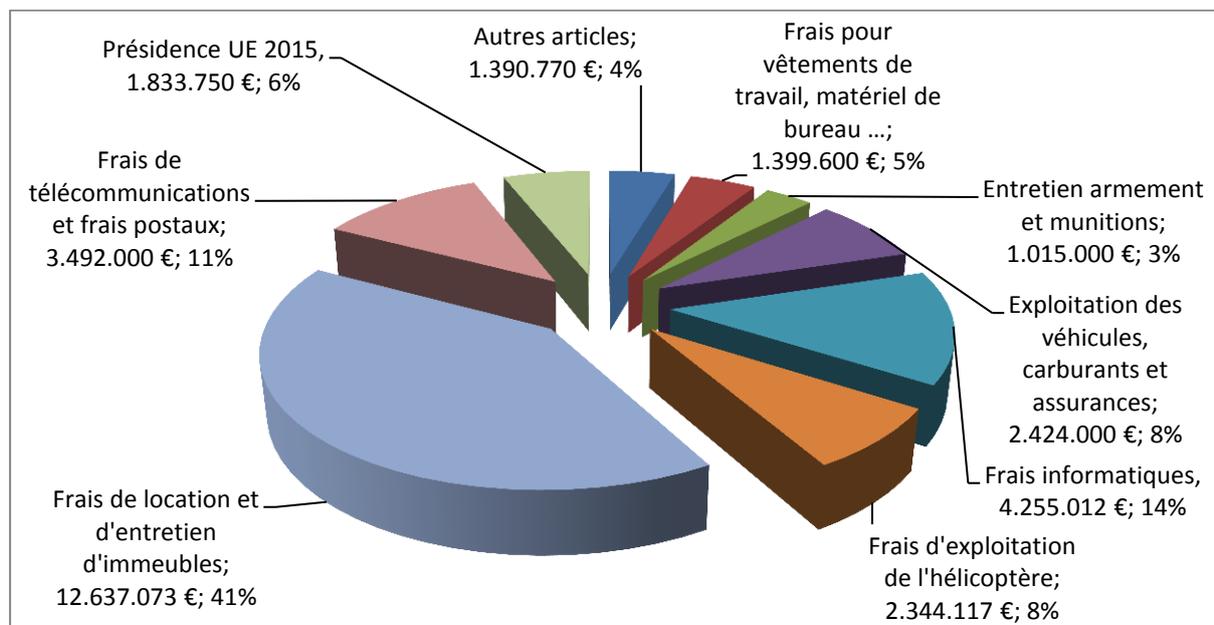


8.2 La ventilation du budget de la Police Grand-Ducale pour l'année 2015

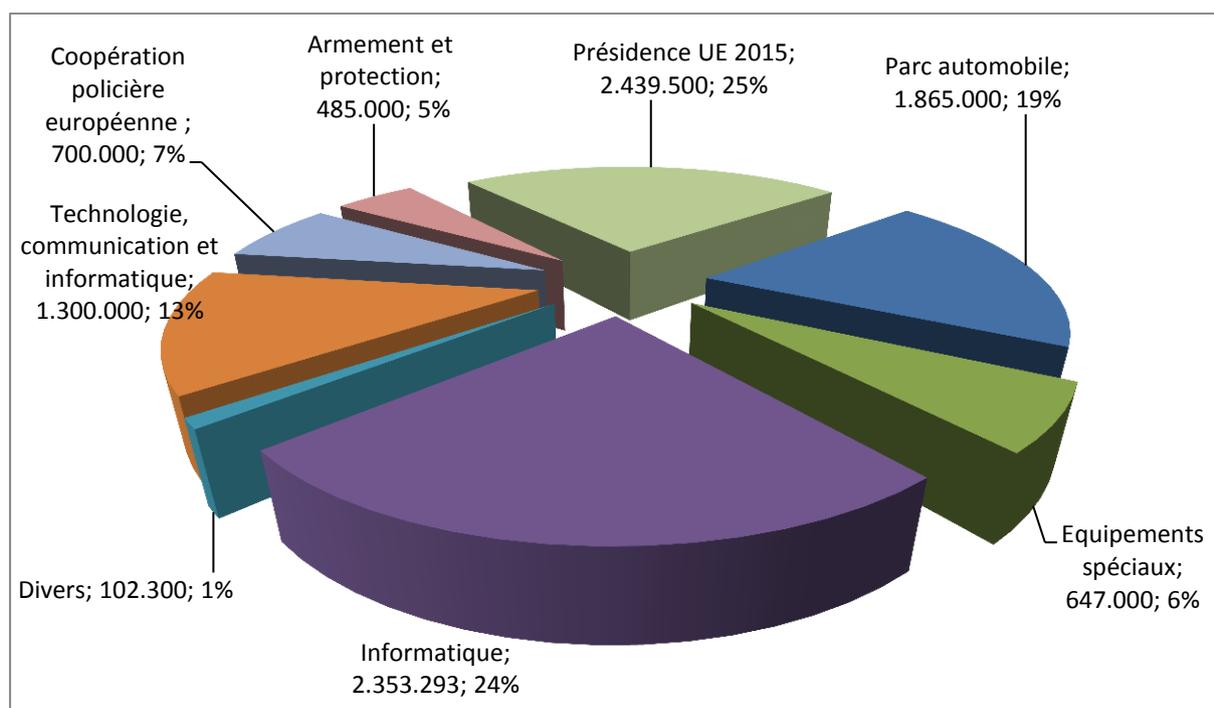
En 2015, le budget de la Police Grand-Ducale était ventilé comme suit :

Frais de personnel	175.402.913 €	81,17 %
Dépenses courantes	30.791.322 €	14,25 %
Dépenses en capital	9.892.093 €	4,58 %

Dépenses courantes 2015 (budget voté)



Dépenses en capital 2015 (budget voté)



8.3 Les équipements et la logistique

8.3.1 Le parc automobile

Fin 2015, la Police Grand-Ducale disposait d'un parc roulant de 843 véhicules repartis dans différentes catégories :

- 665 véhicules des catégories camionnettes, voitures de patrouille, véhicules rapides, véhicules tout-terrain et véhicules d'appuis logistiques et techniques ;
- 91 véhicules spéciaux (camions, charroi tactique du maintien de l'ordre, remorques, véhicules blindés, etc.) ;
- 85 motos ;
- 2 bateaux de police.

Pendant l'exercice 2015, le parc automobile de la Police Grand-Ducale a parcouru 10.535.307 kilomètres. Ainsi le nombre de kilomètres parcouru est resté stable par rapport à l'année précédente.

Jusqu'à décembre 2015 nous avons constaté 295 endommagements/accidents avec un véhicule de service.

Le service de la gestion du parc roulant a dû organiser 276 changements d'affectation de véhicules (achats et déclassements inclus) et 209 transferts de jeux de roues entre leurs lieux de stockage.

8.3.1.1 Intégration RENITA dans les véhicules de Police

De janvier 2015 à septembre 2015, la Police Grand-Ducale a intégré la nouvelle communication digitale RENITA, dans ses véhicules de services.

- 761 véhicules toutes catégories de la Police Grand-Ducale
- 58 véhicules d'autres administrations

La préparation du projet a duré +/- 5 mois. Il fallait 176 jours de travail pour la transformation des 819 véhicules, ce qui donne une moyenne de 4,6 véhicules par jour.

2090 nouvelles radios portables ont été distribuées aux membres de la Police Grand-Ducale.

8.3.1.2 Acquisitions et distribution de nouveaux équipements

Pour l'année 2015, la Police Grand-Ducale a acquis divers équipements policiers qui ont été distribués par les soins du Magasin, à savoir :

- 1000 systèmes modulaires comprenant un casque maintien de l'ordre nouvelle génération SCHUBERTH et un masque respiratoire AVON.
- 200 tenues de protection lourdes individuelles pour les opérations de maintien de l'ordre de la société BONOWI IPE.
- 560 gilets balistiques SK4 avec accessoires de la société MEHLER VARIO SYSTEM.
- 320 boucliers PS22 LU, modèle spécial Police Grand-Ducale avec manche croisée de la société MEHLER LAW ENFORCEMENT.
- 50 extincteurs 6L EAU+ADDITIF+INILAM PA PL AFREX de la société MG Sécurité.

Reste à souligner qu'au cours de l'exercice 2015, 120 nouveaux candidats (cadres supérieurs, volontaires inspecteurs et brigadiers) ont été équipés.

8.3.2 Les immeubles

8.3.2.1 Projets réalisés

Aéroport-Hangar Hélicoptère LX-PGA et bureaux SUPA

Luxembourg Air Ambulance a planifié en 2014 de réaliser le projet d'un nouveau bâtiment administratif et opérationnel à l'aéroport de Luxembourg pour regrouper ses services. Il a été retenu d'intégrer les bureaux du « Support Aérien » et le hangar pour l'hélicoptère de police dans ce projet. Le bâtiment en question a été finalisé en 2015.

Centre national de tir

Les travaux pour la construction du stand de tir sous-terrain au Reckenthal, poursuivis en 2014 et dont la mise en service du nouveau stand de tir a été prévue pour la mi-2015, sont finalisés.

Heiderscheid

Le regroupement des 2 commissariats de proximité Bavigne et Heiderscheid est réalisé sur un seul site à Heiderscheid.

Les travaux de transformation relatifs ont été finalisés en 2015.

Kayl

L'antenne du commissariat Kayldall a été ouverte en date du 1er juillet 2014.
Le projet en question a été finalisé en 2015.

Luxembourg – bâtiment “rue Curie”

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment Curie ont commencé début 2013 et leur achèvement s'est fait au premier semestre 2015. Le déménagement des divers services a été finalisé au mois de mars 2015.

A partir du mois d'octobre 2015, les services relatifs à la cantine de l'Ecole de Police ont été intégrés au sein du bâtiment et sont exploités depuis lors également pour l'ensemble du personnel de la Police Grand-Ducale.

8.3.2.2 Projets en cours

Differdange

A la recherche de nouveaux locaux pour le commissariat de proximité et d'intervention de Differdange, des contacts avaient été pris avec l'Administration communale de Differdange proposant éventuellement le projet “Entrée Ville” où des bureaux pourraient être aménagés selon les besoins de la Police Grand-Ducale.

Le projet est en cours d'évaluation. Le Ministre de la Sécurité intérieure a donné son accord de principe et a transmis le dossier au Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Mersch

Le Ministre de la Sécurité intérieure a informé la Police Grand-Ducale en décembre 2015 de la possibilité de pouvoir bénéficier de locaux libérés par l'Administration du Cadastre et de la Topographie à Mersch.

De sorte, une extension et restructuration des surfaces de bureaux de la circonscription régionale de Mersch peut être prise en compte.

L'Administration des bâtiments publics dispose de plans d'aménagement d'une nouvelle construction à réaliser au fond du terrain pour faire l'intersection avec les bâtiments actuels.

Troisvierges

Il est envisagé de transformer un logement de service au-dessus du CP en surfaces bureaux, afin de pouvoir adapter l'immeuble au nouveau concept de sécurité de la Police Grand-Ducale comprenant des zones de sécurité, publique et Police. Les travaux seront entamés début février 2016.

8.3.2.3 Projets futurs

CI Luxembourg – Groupe Gare

Les transformations devraient être réalisées dans les bureaux de la gare centrale dès le départ des agents pour la rue Glesener.

CP Hollerich, ancien bât. Glesener

Des études ont été réalisées en vue du réaménagement du Rdch par le biais de la Ville de Luxembourg afin d'y intégrer le commissariat de proximité Gare/Hollerich.

Le début des travaux est planifié pour mars/avril 2016.

CP Syrdall

Le 11 novembre 2015, Monsieur le bourgmestre de la commune de Betzdorf a rappelé au Ministère de la Sécurité intérieure sa lettre du 9 avril 2015 ayant comme objet la mise à disposition d'un terrain à la RN1 à Roodt/Syre. Cette lettre a été transmise par Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure au Ministère du Développement durable et des Infrastructures pour raison de compétence.

Le 7 décembre 2015, Monsieur le Bourgmestre de la commune de Niederanven propose 2 emplacements aux fins de réaliser une bâtisse pour le nouveau commissariat Syrdall.

Cette lettre a été transmise par Madame la Secrétaire d'Etat du Ministère de la Sécurité intérieure au Ministère du Développement durable et des Infrastructures pour raison de compétence.

Le 5 janvier 2016, le Ministère des Finances a demandé à l'Administration des bâtiments publics de faire une évaluation des terrains à Roodt/Syre, abritant actuellement le commissariat.

Dudelange

Bien que le site actuel des unités de Dudelange soit opérationnel, il nécessitera des modifications importantes en vue du fonctionnement professionnel à envisager dans le futur.

L'accès aux personnes à mobilité réduite est peu fonctionnel avec son installation électrique.

Le 15 septembre 2015, Monsieur le Bourgmestre de la ville de Dudelange a soumis au Ministère de la Sécurité intérieure une lettre d'intention ayant comme objet la construction d'un nouveau centre commun pour les besoins des services de secours et de la Police Grand-Ducale.

Echternach

Les anciens locaux de l'Enregistrement nous ont été attribués provisoirement. Une étude de faisabilité pour l'extension et l'accès des bureaux aux personnes à mobilité réduite est en cours.

Esch « fourrière »

Vu la situation actuelle du bâtiment « halle des soufflantes » à Esch-Belval, le site prévu pour la fourrière s'avère inexploitable tant au niveau de la sécurité du personnel policier concerné et vu la valeur de certains véhicules placés en fourrière. Il est important de trouver au plus vite une solution alternative.

Esch « Kennedy »

Il a été planifié de procéder en 2016 à divers réaménagements des surfaces bureautiques et au renouvellement de la salle de commande CI. Les plans en question sont encore à soumettre pour approbation aux services compétents de la Police, respectivement de l'Administration des Bâtiments Publics. Une évaluation des coûts relatifs doit encore être établie.

Esch « Nouveau bâtiment »

En vue d'une éventuelle construction d'un bâtiment dédié à la Police Grand-Ducale sur des surfaces restant à définir, une synthèse des besoins en surfaces a été établie.

Ettelbrück

Dans le cadre du projet d'un nouveau bâtiment-voyageurs des Chemins de Fer à la Gare d'Ettelbrück, des études pour la construction du nouveau CP sont en cours. Jusqu'à présent aucun avancement n'a eu lieu dans les procédures, pourtant les surfaces devront être revues avant le début des travaux.

Kirchberg

La Police Grand-Ducale a été approchée par le Fonds du Kirchberg afin d'aménager un commissariat de police à proximité de la place de l'Europe. Dans ce cadre d'un accord entre le Ministère de la Sécurité intérieure/Police Grand-Ducale, Ministère du Développement durable et des Infrastructures et le Fonds du Kirchberg devra être trouvé.

Mondorf

Des études concernant une nouvelle construction du commissariat de proximité de Mondorf dans le cadre du projet « Brill - îlot Vitali » sont en suspens en attendant les résultats de l'audit.

Redange/Attert

D'après les dernières études, une transformation du bâtiment actuel du CIS Redange ne serait pas réalisable. Il reste alors l'option d'une relocalisation de l'unité sur un nouveau site.

Les plans disponibles à l'Administration des bâtiments publics depuis des années devraient être revus en vue d'une réalisation future. Cette nouvelle bâtisse devra réunir les unités retenues lors des propositions énoncées dans l'audit Police Grand-Ducale.

Wiltz

Les bureaux du Commissariat, installés actuellement dans la vieille caserne de Gendarmerie et ceux de l'actuel Centre d'intervention secondaire, qui se trouvent momentanément dans l'ancien hôtel de Ville, devraient être regroupés et intégrés dans un même immeuble.

Le dossier a été soumis pour décision au Ministère des Finances.